

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsqu'il a été possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LE MONDE ILLUSTRÉ

7<sup>ME</sup> ANNÉE, No 333 — SAMEDI, 20 SEPTEMBRE 1890

## ABONNEMENTS :

Un an, \$3.00 - - - - - Six mois, \$1.50  
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance  
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.

BUREAUX, 40, PLACE JACQUES CARTIER, MONTRÉAL.

## ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents  
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents  
Tarif spécial pour annonces à long terme



BEAUX-ARTS. — "CANDEUR," TABLEAU DE M. A. SEIFORT

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 20 SEPTEMBRE 1890

## SOMMAIRE

TEXTE : A l'étranger, par S. Du Lary.—L'anglification (suite), par Pierre Bédard.—L'exposition des beaux-arts, par G. A. Dumont.—Cris et types montréalais, par E. Z. Massicotte.—Correspondance, par Louis Fréchette.—Poésie ! Sonnet, par Louis de Saintes.—Le rosier de Simone, par Z.—La statue de Lafayette (avec gravure.—La femme devant les amis, par Chs Monselet.—Le grand-papa, par Edouard Rod.—La mode pratique, par Cousine Jeanne.—Poésie : La monnaie des pauvres, par Dr R. Chevrier.—Aux Etats-Unis, par Louis de Saintes.—Vingt-un ans, par R. Brunet.—Alphonse Le Duc.—Curiosités scientifiques.—Le coin des enfants.—Choses et autres.—Feuilleton : Le Régiment (suite).

GRAVURES : Beaux-Arts : Candeur.—La statue de Lafayette.—Portrait de M. Alphonse Le Duc.—A travers le Canada : Les scieries de Roberval (lac Saint-Jean).—Le couvent de la Présentation, à Saint-Hyacinthe.—Gravure du feuilleton.

## Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	-	-	-	-	\$50
2me "	-	-	-	-	25
3me "	-	-	-	-	15
4me "	-	-	-	-	10
5me "	-	-	-	-	5
6me "	-	-	-	-	4
7me "	-	-	-	-	3
8me "	-	-	-	-	2
86 Primes, à \$1	-	-	-	-	86
94 Primes	-	-	-	-	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

## A L'ETRANGER

Cinq mille cinq cent soixante-et-un médecins, tel est le chiffre effrayant des praticiens qui se sont réunis en Congrès à Berlin. Pour les gens qui aiment à s'entourer de nombreux docteurs au cours de leurs maladies, il y avait là une belle occasion de se faire soigner.

C'est sans doute ce qu'à pensé l'un des membres de l'Exposition organisée à l'occasion de ce Congrès : il s'est grièvement blessé le jour de l'ouverture. Aussitôt, deux mille médecins réunis en ce moment se précipitent pour lui porter secours. Notre homme faillit d'abord mourir étouffé par le nombre de ses sauveurs. Puis chacun d'eux réfléchissant qu'il ne lui seyait point, en si noble compagnie, de prendre le pas sur tant d'éminents confrères, tous déclinerent l'honneur de soigner le malade, qui pensa mourir sans soins au milieu de tant de médecins. Enfin, la charité l'emporta sur l'étiquette, et le Dr Lister, assisté d'une certaine de confrères seulement, prodigua ses soins au blessé, qui en est réchappé, malgré tout.

\* \*

Pendant que tant de célébrités s'acharnaient à la guérison d'un brave homme, bon nombre d'autres se donnaient grand mal aux Etats-Unis pour la destruction scientifique d'un coquin.

Je veux parler de cette ignoble électro-exécution (servons-nous du mot puisqu'on l'a forgé tout exprès), qui vient d'avoir lieu à New-York, dans la prison d'Auburne, et dont nous avons donné une gravure la semaine dernière. Il faut convenir que l'expérience n'a pas tourné à l'honneur des médecins ni des électriciens qui la dirigeaient : si le condamné a fini par être exécuté, le genre d'exécution mérite bien d'être condamné dès le début.

Outre la cruauté dont on a fait preuve, en pour-

suivant, pendant près d'une année, des expériences dans une chambre voisine de la cellule du malheureux Kemmler, il est pitoyable de n'avoir pu arriver à foudroyer un homme du premier coup. On voulait éviter l'horreur de la décapitation et les convulsions macabres de la pendaison, et jamais exécution ne fut plus épouvantable que celle-là, avec les sursauts de ce corps, l'expression de suprême souffrance de cet homme, bavant et râlant tandis qu'on ne peut l'achever, puis cette fumée qui se dégage de son corps au milieu d'émanations de chairs carbonisées.

Les auteurs de cette belle expérience ont naturellement trouvé une foule de raisons qui démontrent avec le fulgurant éclat d'une étincelle électrique que ça n'est pas de leur faute. Ils auraient aussi bien fait de dire, en nous promettant de meilleurs résultats à l'avenir, que l'électricité, suivant l'expression bien connue, avait, en cette circonstance, éprouvé l'émotion inséparable du premier début.

\* \*

Il s'est trouvé naturellement des journalistes qui ont senti l'impérieux besoin de connaître l'avis d'Edison à ce sujet. Il résulte de leur interview avec le grand savant, qui leur a donné l'assurance que l'électricité était parfaitement capable de tuer proprement son homme. Voilà certes un renseignement précieux ; mais comme il est bon d'appuyer les théories par des faits, le célèbre ingénieur leur aurait cité l'exemple des nombreux accidents qui se produisent si souvent à New-York et à Chicago, où les ouvriers qui réparent les fils aériens sont fréquemment victimes du terrible fluide.

O grand homme, permettez-moi de croire, pour l'honneur de votre génie, que, suivant leur usage, les journalistes vous ont fait parler sans votre assentiment. Il s'agit bien de savoir si l'électricité peut à l'occasion foudroyer l'homme. La preuve, hélas ! est faite depuis longtemps. Ce qu'il importe de préciser, c'est dans quelles conditions on pourra dire en toute sécurité, à ce terrible jeu : A tous les coups l'on tue.

Or, de quoi voulez-vous être certains, messieurs les savants, avec votre fluide, pâle et incolore image de la foudre céleste, lorsqu'on voit celle-ci produire des effets toujours inconstants et variés. Presque le jour où l'on exécutait Kemmler, je lisais qu'un paysan foudroyé dans les champs par une terrible décharge électrique avait été relevé ayant eu tous ses vêtements brûlés et la moitié du corps aussi noire que l'ébène : on espère pourtant le sauver !

\* \*

Les Argentins sont maintenant tout à la joie ; le président Celman, cause de tout le tapage, après avoir dix fois donné sa démission et l'avoir dix fois reprise, s'est enfin décidé à l'abandonner une onzième fois pour le bon coup, sur les instances de son beau-frère le général Rosa, qui a eu le talent de lui persuader qu'il n'était plus possible de choisir qu'entre la démission et la fusillade. Une fois bien convaincu, le président n'a pas hésité à s'arrêter définitivement au premier parti, ce qui fait honneur à sa sagesse.

On a nommé à sa place M. Pellegrini, l'ancien vice-président, on a dressé des arcs de triomphe sur les barricades, remplacé aux fenêtres les fusils par des drapeaux, et après avoir enterré les six mille morts dont la présence aurait gâté la fête, à laquelle ils ne pouvaient plus décemment prendre part, Buenos-Ayres s'est livré à la joie.

M. Pellegrini est docteur, cela tombe sous le sens, puisqu'il n'est pas général. Car je vous prie de remarquer que dans ces pays-là quand un homme n'est pas général, il est docteur, et réciproquement. Cela peut être utile à savoir pour donner à chacun le titre qui lui convient.

Mais le docteur Pellegrini a un autre titre : il est Savoyard ; son père quitta la France il y a quelque cinquante ans, pour aller s'installer dans la République Argentine. Je ne suis pas fâché de vous signaler cela en passant, pour combattre le déplorable préjugé des gens qui s'imaginent que

tous les Savoyards sont nécessairement ramoneurs de cheminées. Si le président Pellegrini a commencé par là, cela prouverait que le métier de Savoyard mène à tout, à condition de ne pas rester en Savoie.

\* \*

Pour peu que l'empereur Guillaume soit superstitieux, il emportera de son séjour en Angleterre une bien néfaste impression. Chaque étape de son voyage semble avoir été marquée par un accident.

Au derby maritime de Cowes, l'empereur, à bord de l'*Aline*, le schooner appartenant au prince de Galles, s'assied au pied d'un mât. Le mât se brise aussitôt, l'écrasant presque, et force est de remorquer le navire jusqu'au port.

Un peu plus tard, toujours en mer, il se penche si imprudemment que sans l'appui du prince de Battenberg qui le retient avec vigueur, il tombait à l'eau. Il eût pu, s'il était sorti vivant des flots, parodier le mot de son homonyme, le conquérant, et dire aux Saxons qui l'entouraient : j'ai pris possession de la mer, maintenant."

Enfin sa voiture se trouva un jour engagée sur la voie, au moment du passage d'un train ; l'empereur put sauter à terre, mais sans son agilité et sa présence d'esprit il pouvait être tué, car les chevaux furent heurtés par la machine.

Les gens qui voient tout en noir s'effraieront de tant de dangers courus en si peu de temps, tandis que les optimistes admireront l'heureuse chance de tant de périls conjurés à la fois. Tout dépend du point de vue auquel on se place. Mais voilà bien des sinistres présages. Sire, malgré les baisers de votre grand-mère, défiez-vous de la perfide Albion.

S. DU LARY.

## L'ANGLIFICATION

ÉTUDE (suite)

L'homme est vain ; ses gestes, ses paroles, tout chez lui porte l'empreinte de ce défaut qui perdit nos premiers parents ; égaré par l'orgueil, il fera des choses que sa raison, sa conscience condamnera ; il en viendra même à nier les plus nobles sentiments du cœur, pourvu que sa fièvre insatiable de louanges, son désir effréné des récompenses soit en partie du moins satisfait.

Au Canada, comme d'ailleurs dans tous les pays, l'orgueil a ses adeptes ; mais parmi nous, gens si modestes et si paisibles, il s'y est glissé sous une apparence des plus fascinatrices.

Les Anglais savent que, comme nos ancêtres les Normands, nous aimons ce qui brille ; or, forts de cette connaissance, ils ont pris à tâche de nous anglifier par les titres et les récompenses. Prenons garde ! nous avons pu résister à la force, nous ne pourrions peut-être pas résister à la vanité ; nous avons été grands dans la lutte des armes et de l'éloquence, nous serons peut-être la risée dans ce combat d'un nouveau genre. Je n'ose pas entrer dans les détails de cette question des titres, car je pourrais m'égarer sur le champ vaste et scabreux de la politique, mais je constate un seul fait, c'est que, si nous ne sommes pas à toute heure sur le *qui-vive*, les médailles et les rubans nous accablent comme des chaînes, et malheur alors à nos principes, à notre langue, à nos institutions et à notre foi.

Il y a quelques temps, moi-même j'entendais un Anglais *pur sang* dire à un de ses compagnons d'un air ironique :

—Les Canadiens ! pourvu qu'on leur donne une décoration quelconque, on fait d'eux ce que l'on veut.

Voilà comme nous nous faisons juger, voilà ce que l'on pense de notre honnêteté proverbiale et de notre patriotisme à tout épreuve ! Et les paroles si vraies de cet Anglais devaient être l'écho fidèle des sentiments de ses compatriotes.

N'est-ce pas honteux pour nous ? n'est-ce point là une punition méritée de la bassesse de quelques-uns d'entre-nous ? Nous sommes aux yeux des fils d'Albion comme ces enfants que l'on contente ou

que l'on s'attache par des jouets ou des friandises, et notre amour propre n'en est point blessé ?

Allons ! réveillons-nous ! Cherchons la récompense de nos travaux, non dans les médailles de nos voisins, mais dans notre propre satisfaction du devoir accompli ; n'allons point gâter par ces enfantillages les grands et sublimes travaux qu'ont faits nos pères ; sachons rester sujets loyaux de l'Angleterre tant en se passant de ses titres et de ses rubans, nous n'en serons que plus respecté et admiré.

*Pierre Bidard*  
A suivre

## L'EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

### I

Le 1er septembre, s'est ouvert à la salle Cavallo, sous le patronage de M. L. O. David, une exposition des beaux-arts, la première sans doute qui ait été faite au Canada. C'est à l'énergie et à l'activité de MM. Pruneau et Etienne que nous la devons.

Ce n'est pas une affaire ordinaire que de monter une exposition, surtout quand il s'agit d'une exposition de beaux-arts. Aussi les difficultés n'ont pas fait défaut, et il a fallu un courage surhumain pour aller jusqu'au bout.

Cependant, en dépit de tous les obstacles, les organisateurs ont réussi à grouper de beaux travaux en peinture, en statuaire, etc. Vraiment, on est émerveillé de voir un aussi grand nombre de beaux ouvrages réunis dans une même salle. Et l'aspect de la salle Cavallo, avec toutes ses peintures, ses statues, ses travaux en tous genres et ses décorations, est splendide à voir. Aussi ceux qui y sont allés une fois, désirent-ils y retourner une seconde et même plusieurs fois.

MM. Pruneau et Etienne, en organisant cette exposition, ont eu un beau but en vu : celui de doter Montréal d'une exposition annuelle de beaux-arts, quelque chose comme le Salon de Paris. Comme beaucoup d'autres, ils s'étaient aperçus que la création d'une exposition semblable était devenue presque une nécessité, vu le grand nombre d'artistes que nous possédons au Canada.

Car si nous voulons que tous ces jeunes artistes de talent que nous possédons puissent vivre et avoir un peu de notoriété, il faut nécessairement leur fournir les moyens de se faire connaître. Et il n'y en a pas de plus excellent qu'une exposition de leurs œuvres.

Les organisateurs réussiront-ils dans leur noble et généreuse entreprise ? Nous en doutons fort, si nous en jugeons par les débuts.

Du côté des artistes, on a bien répondu à l'appel, et nous n'avons rien à leur reprocher ; ils auraient pu être plus nombreux, sans doute, mais il y en a cependant assez pour rendre l'exposition variée et intéressante.

Mais du côté du public, nous ne pouvons pas en dire autant. Lui, est demeuré tout à fait indifférent au mouvement, en dépit de tous les appels qui lui ont été faits. Et les jeunes artistes, en conséquence voient leurs toiles décorer les murs d'une salle presque vide de spectateurs.

N'est-il pas honteux pour une ville comme Montréal de montrer un tel dédain à l'endroit des beaux-arts ? Tandis que l'on voit le public se porter en foule en certains endroits pour voir des équilibristes, des saltimbanques, des chanteurs sur le retour, des danseuses de café-concert et autres choses du même acabit, on ne trouve personne pour donner un peu d'encouragement à une grande et belle œuvre.

Pourtant, les jeunes artistes qui exposent leurs travaux à la salle Cavallo méritent autre chose que de l'indifférence, car ils ont du talent, du courage et le désir d'attirer sur leurs noms l'attention, et par cela de faire honneur à leur pays. Comme tous ceux qui s'occupent d'art, ils sont pauvres et ne peuvent vivre que du pro-

duit de leurs travaux. Que feront-ils, si le public ne les encourage pas ? Nécessairement il leur faudra prendre le chemin de l'étranger.

Et quelle perte pour notre pays que le départ de tous ces jeunes gens courageux, qui, à force de travail et d'économie, sans maître et sans aucun aide, se sont faits ce qu'ils sont. Certainement, parmi eux il y en a qui seront des maîtres dans l'avenir.

Non, non, cela n'arrivera pas, nous l'espérons en dépit de tout ; on trouvera dans notre population quelques hommes de cœur pour empêcher un tel désastre, car c'en serait un véritable.

Malgré le peu d'encouragement donné à la première exposition des beaux-arts, nous espérons qu'elle ne sera pas la dernière qui sera faite ici. Au contraire, nous faisons les vœux les plus sincères pour que tous les ans nous en ayons une du même genre. Pour aider au maintien d'une exposition semblable, le gouvernement et le conseil municipal de Montréal ne devraient-ils pas prêter leur aide ? Nous pensons que oui, car c'est vraiment une œuvre nationale.

Si la France tient la tête pour les beaux-arts, en Europe, elle doit cet honneur à la protection qu'elle sait leur donner. Sans cela, elle ne serait jamais parvenue à enlever à l'Italie l'un des plus beaux joyaux de sa couronne ; et l'Italie s'est vu enlever ce beau titre par son indifférence vis-à-vis des beaux-arts.

Pourquoi le Canada, cet enfant de la France demeuré si semblable à sa mère, ne ferait-il pas la même chose en Amérique ?

Allons, que tous se tendent la main pour assurer la fondation d'un salon canadien ; que le gouvernement et le conseil municipal, si généreux pour d'autres œuvres, n'oublient pas les artistes. Pour notre part, nous serons heureux de les voir se grouper ensemble, dans la métropole mercantile du Canada, pour former une école canadienne.

*G. A. Dumont*

## CRIS ET TYPES MONTREALAIS

Prenons d'abord le chiffonnier qui s'intitule pompeusement : marchand de bric-à-brac ou de vieux fer et que vulgairement nous appelons des "ach'teurs ou vendeux d'guénilles" tout court.

Il passe dans les rues tantôt avec un sac immense sur son dos, sa romaine à la main ; quelquefois, avec une petite charrette à bras qu'il pousse avec effort devant lui ; ou bien il roule ses poches sur une voiture détraquée, tirée par une haridelle efflanquée qui a certainement dû connaître des jours meilleurs.

Quant au physique, il est plus qu'ordinairement laid.

Ses vêtements sales et vieux indiquent son commerce, et très souvent il possède une trogne qui est loin de plaider en sa faveur. Tout cela ne l'empêche pas de lancer son cri : *Bouteill' guénill'z-à-vendre.*

Tantôt c'est bref, tantôt trainard, haut, bas, éraillé, nasillard, enfin selon l'individu. Il y en a pour tous les goûts.

Quelques uns de ces marchands le modulent d'après les règles de l'art du chant, mais d'autres dédaignent cet artifice et n'emploient que le monotone.

D'ordinaire il ne se sert que de notre belle langue internationale—celle de la diplomatie s. v. p.—cependant lorsqu'ils passent dans les quartiers anglais par galanterie, par pure condescendance pour les sentiments gallophobes de nos concitoyens, ils ajoutent : *Rags and bottles to sell.* C'est là, pour eux, le sublime du savoir faire.

Quelques-uns sont d'honnêtes citoyens qui ne peuvent gagner leur vie autrement, quelques autres sont des vagabonds, des ivrognes, qui ont connu de meilleurs jours, ont même eu des positions brillantes. Le vice les a fascinés et en a fait sa proie. Maintenant ils parcourent les chemins ramassant les articles de rebus (sans calembourg).

\* \*

La belle saison va disparaître et avec elle les

cris des "vendeux d'fruitages". A l'exception toute fois du fameux père Breton, un type montrealais, qui nous chante, l'été comme l'hiver : *Des pommes, des poires.*

Mais il ne vend pas partout.

C'est un vétérans, il a ses pratiques. Le vieux renard s'est accaparé la clientèle des bureaux du centre de la ville. Ses affaires sont assez bonnes pour lui permettre de placer de l'argent en banque et même de faire crédit. Aussi quelquefois on le traîne. Après un certain temps, il s'approche doucement du débiteur, puis lui récite sans broncher, de sa voix pâteuse, son fameux distique :

*Du pauvre qui vous doit, n'augmentez pas les maux,  
Payez au père Breton le prix de ses travaux.*

Si vous ne vous rendez pas à sa poésie le premier jour, il vous le répètera chaque matin, si bien que, pour vous en débarrasser, vous le payerez. Allons, c'est assez parler d'un seul.

Donc, durant les beaux jours de l'année les échos urbains sont réveillés par : *Ah les beuluets, les beuluets, dix cents la pinte pour des beuluets du Saguenay ;* ou encore : *Les pommes, les belles pommes fameuses à quinze cents le demi quart ; plus loin, Atocas, atocas, atocas six cents la terrinée pour les atocats ;* d'un autre côté : *Ya les fraises dix cents seulement pour un cassot, trois cassots pour trente sous ;* ailleurs : *Framboises, framboises à quarante cents le sciau pour les belles grosses framboises.*

Puis vient le plus harmonieux, que l'on fait résonner comme une fanfare : *Bon blé-d'inde bouilli, deux cents l'épi.*

Celui-là vaut la peine d'être entendu. C'est d'un chic...

*E. J. Massicotte*

## CORRESPONDANCES

A Monsieur le Directeur du  
MONDE ILLUSTRÉ.

Monsieur,

Un de vos collaborateurs demande une traduction pour le mot *type-writer*.

Que dirait-il de *clavigraph* ?

Du latin *clavum, clef*—d'où *clavier*.

Et du grec *graphô, j'écris* :

"Le clavier à écrire."

J'ai proposé le mot en France, où il a été bien reçu. Deux revues s'en sont déjà servies.

Très cordialement à vous,

LOUIS FRÉCHETTE.

## A PROPOS DE MACHINES A ÉCRIRE

M. J. A. Chaussé, dans un des derniers numéros du MONDE ILLUSTRÉ, parle de ces machines ou *type-writers*. Il donnait le nom de *machinégraphe* à cet instrument, si je puis me servir de ce mot instrument. Aujourd'hui, il veut bien l'appeler *mécanigraph*. En conversant avec un traducteur éminent, il me donna son opinion au sujet de ces machines. D'après lui, *graphotype* serait la traduction la plus fidèle de *type-writer*.

Il me fait plaisir de mentionner ceci aux lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ, surtout à M. Chaussé.

E. M.

—Il faut mépriser la femme qui s'ennuie quand elle a des enfants.

—Si je fais du bien à quelqu'un, j'en suis heureux ; si je lui fais du mal, j'en ai remords et souffrance ; je n'ai pas besoin d'une autre règle de la vie.

—On est à l'abri de la ruine, quand on ne possède rien.

—Nos illusions sont de robustes plantes vivaces aux fleurs délicates et frêles : rien ne les déracine, un rien les flétrit.



## SONNET

A Mlle CLÉMENTINE X....

Laissez sur le buisson cette blanche églantine,  
Jeune fille ; passez, passez votre chemin.  
Mais, rebelle à ma voix, d'une main enfantine  
Vous l'avez arrachée et mise à votre sein.

Votre brûlant contact, ô chère Clémentine,  
Fane la fleur des champs et la fleur du jardin.  
Qu'importe ? dites-vous, d'une voix argentine.  
Quand la fleur se flétrit vous la jetez au loin.

Ainsi par vos souris et les douces caresses,  
De vos yeux de velours, fi les enchantresses,  
Vous cueillez dans nos cœurs de suaves bouquets.

Puis, quand tout leur parfum s'est vidé dans l'espace  
Que leurs riches couleurs ne laissent plus de trace,  
Vous les jetez au vent comme de vains hochets.

LOUIS DE SAINTES.

## LE ROSIER DE SIMONE

Il dit :

—Alors vous vous appelez Simone ?

—Oui ; et elle ajouta, et vous quel est votre nom ?

—Alfred !

Depuis six jours qu'une simple cloison séparait leur existence les deux enfants se voyaient pour la première fois. Simone le trouvait très gentil, son voisin ; c'était bien un voisin, elle l'avait deviné à l'odeur de tabac qui pénétrait chez elle par des jointures d'une porte aujourd'hui condamnée ; et Alfred toute mignonne, sa voisine, qu'il avait aussi devinée sans l'avoir vue à ses petits pas très doux, ces allées et venues légères qui révèlent de suite le voisinage d'une femme.

Appuyés tous deux sur le rebord de leur balcon mitoyen à un cinquième de la rue des Martyrs, la conversation ainsi engagée continua gaiement entre les deux jeunes gens contents sans savoir pourquoi de se trouver l'un et l'autre également jeunes et charmants. Elle se poursuivit même assez tard tandis que le soleil couchant dardait sur eux ses derniers rayons et que la rue s'emplissait d'une foule confuse et bourdonnante. Il apprit qu'elle était orpheline et qu'il était lui-même orphelin et gagnait sa vie à peindre sur faïence. De se savoir ainsi tous deux seuls, privés de famille, une grande sympathie naquit de suite entre eux.

Maintenant, de retour de leur travail, ils se retrouvaient presque tous les soirs à leur fenêtre d'où ils se disaient de ces mille petits riens charmants qui remplissent les heures. Quand le temps, trop mauvais, les contraignait à rester chez eux, ils conversaient quand même à travers la porte fermée. Lui se plaignait alors de cette séparation.

—C'est ennuyeux, je ne vous vois pas, j'aime tant vous voir.

Elle riait, la petite malicieuse, et songeait :

—C'est plus prudent, vous avez vingt-deux ans et moi dix huit, monsieur Alfred !

Un jour de printemps, c'était un dimanche, les pierrots piaillaient sur les toits et des parfums de fleurs traînaient dans l'air. Alfred, timidement demanda à la jeune fille d'être sa femme. Elle se troubla, devint toute rouge. Certes, elle voulait bien, elle l'aimait déjà de toute son âme. Francs, honnêtes tous deux, il s'étaient compris de suite. Dans le peu qu'ils s'étaient dits, ils avaient si bien appris à se connaître que l'un n'avait pas une pensée que l'autre ne devinât aussitôt.

Elle acceptait donc, très heureuse, certaine d'avance qu'il ferait un excellent mari, mais elle demanda un peu de temps, le temps seulement de s'accoutumer à cette idée d'être à lui.

Il se résigna, et comme il la suppliait de fixer un jour, une date à leur bonheur, elle pencha sur un beau rosier qui accusait au bout de ses branches des petites rondeurs "promettantes", et re-

levant son joli visage vers celui de son ami, elle lui dit :

—Quand mes roses seront en fleurs.

Oh ! les méchants petits boutons si longs à s'ouvrir. Simone les épiait maintenant matin et soir, les couvait d'une tendresse constante, leur donnant de l'eau ou les préservant des rayons trop ardents du soleil, se montrant cruelle, elle la meilleure de toutes, envers les petits insectes qui venaient se nicher sur les feuilles.

De son côté, sitôt qu'Alfred entendait les persiennes de sa petite amie se fermer il allait à son tour surveiller les roses. Un soir, il prit peur devant la caisse à fleurs dont la terre semblait desséchée. Si Simone ne l'aimait pas ? Si elle allait laisser mourir exprès de sécheresse son joli rosier ? Bien vite il courut prendre de l'eau et la répandit sur l'arbuste. Il fit ainsi chaque soir sans se douter que Simone guettait son coucher pour l'arroser également en cachette.

D'un tel excès d'eau, il arriva que le rosier dépérit. Les boutons qui présageaient une si belle floraison s'étiolèrent et moururent. Le jour où Simone s'en aperçut, elle versa toutes ses larmes. Son désespoir fut d'autant plus navrant que la veille elle avait surpris dans le regard qu'Alfred attachait sur elle un peu de cette méfiance inquiète que donnent les tendresses sans sécurité. Que faire ? Que devenir ?

L'amour chez les femmes a vite fait de trouver des subterfuges et le sien inspira à Simone une pensée ingénieuse et délicate. Elle était fleuriste. Elle se mit vaillamment à l'ouvrage et bientôt sous ses jolis petits doigts agiles s'épanouirent les plus beaux boutons du monde, si beaux qu'on n'en saurait imaginer de pareils.

Les premiers rayons du jour les vit éclore sur l'arbuste stérile. Lorsqu'il les aperçut, Alfred appela la jeune fille. Tous deux souriant se regardèrent attendris. Ils ne se parlèrent pas, mais avaient-ils besoin de se parler l'un l'autre pour savoir tout ce qu'ils pensaient, pour s'assurer que c'était la même joie douce qui à cette heure faisait palpiter leur cœur à l'unisson ?

Après les boutons, ce furent les fleurs. Dieu les belles roses, un vrai miracle d'amour ! Un matin de sa chambre Alfred entendit le petit cri triomphal de Simone. Il devint très pâle et s'élança sur le balcon. Il vit la jeune fille penchée sur le rosier où elle venait d'attacher sa dernière rose.

—Simone ! fit-il, tout bas défaillant.

Elle releva la tête, une tête blonde, ébouriffée et plus rose que les roses de son rosier.

—Monsieur mon mari, elles sont en fleurs, dit-elle effrontément....

Entouré de soins et de tendresses, le rosier devait mourir. Il mourut, tandis que n'ayant rien fait pour cela et presque à leur insu l'amour pénétrait peu à peu dans l'âme des deux grands enfants. Car l'amour, c'est l'amour miraculeux qui croit au hasard dans tous les cœurs et ne cesse jamais d'y fleurir alors qu'elle y trouve la jeunesse et la bonté.

## LA STATUE DE LAFAYETTE

M. Withelaw Reid, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, vient de procéder à la réception officielle du monument que l'Amérique élèvera prochainement à la gloire de Lafayette. On sait que l'exécution, pour laquelle un concours international a été ouvert en 1886, en a été confiée à MM. Falguière et Mercié, sculpteurs, et Pujol, architecte, de Paris.

L'ensemble du monument, que nous reproduisons en partie, mesure environ trente deux pieds de hauteur. Il comporte un socle en marbre blanc d'Italie reposant sur un soubassement de granit. La statue de Lafayette, qui est en bronze, a onze pieds de haut.

Il est debout, dans toute l'alerte verveur de ses vingt ans. Car c'est à vingt ans que le marquis de Lafayette, héritier d'une immense fortune triompha des obstacles, des résistances, des prières, et fréta un bâtiment qui le transporta en Amérique où il fut blessé dès son premier combat, sous le

drapeau de l'Indépendance. La physionomie est digne, militaire, et l'allure simple. Elle appelle la sympathie universelle. Car si les appréciations peuvent varier sur le rôle politique de Lafayette en France, au cours des révolutions, il ne peut y avoir qu'une voix sur l'acte énergique et patriotique du jeune gentilhomme, renonçant aux loirs et aux plaisirs de la cour, allant guerroyer, au bout du monde, contre l'ennemi traditionnel de la France maritime, l'Angleterre.

Il quittait sa jeune femme, Mlle de Noailles, qu'il avait épousée, âgé de seize ans, alors qu'elle en avait elle-même dix-sept. Il laissait avec elle un petit enfant, une fille, qui est devenue plus tard Mme de Maubourg et qui est morte à quatre-vingt-quatre ans. La fille de cette fille aînée vit encore : c'est Mme de Brigode. Plus tard, au retour d'Amérique, Lafayette eut une autre fille et un fils nommé Washington. Le fils de celui-ci, le propre petit-fils de Lafayette est le sénateur actuel de la Haute-Loire. Or, le sénateur est célibataire ; son unique frère, qui a siégé à l'Assemblée nationale de 1871, est mort ; et comme le survivant porte seul le nom du grand guerrier, ce nom semble appelé à disparaître.



STATUE LAFAYETTE

La statue de Lafayette porte une décoration, celle de l'Ordre de Cincinnatus, que reçurent les premiers officiers des Etats-Unis, mais qui disparut bientôt : le principe égalitaire interdisant aujourd'hui aux citoyens de la grande République le port des insignes honorifiques.

Cette décoration de Cincinnatus ou du Soldat Laboureur est une sorte de médaillon qui contient l'aigle américain. L'ordre étant tombé en désuétude, les insignes en sont aujourd'hui fort rares ; celui que possédait Lafayette est actuellement aux mains de ses petits fils ; je dis : que "possédait Lafayette" et non qu'il portait, car il est de tradition que l'illustre Français ne se para guère de cette croix. En général, elle ne figure pas dans ses portraits.

Un grand cartouche orne la face principale du monument et renferme l'inscription suivante : "A Lafayette et à ses compagnons d'armes, l'Amérique reconnaissante". Quatre de ses compagnons d'armes ont trouvé place dans la composition de MM. Falguière et Mercié. Ce sont : Rochambeau et de Grasse, Duportal, officier du génie, l'amiral d'Estaing, qui figurent, les premiers à droite, les seconds à gauche, ces deux groupes en bronze ayant dix pieds de hauteur.

Enfin, au-dessous du grand cartouche, une figure allégorique de femme élève une épée vers Lafayette en souvenir de celle que lui offrirent les dames américaines. Lafayette à vingt ans, c'est la bravoure, la générosité de la vieille aristocratie française s'exerçant au service d'un peuple persécuté, c'est la légende valeur-use d'une génération séduite par les plus nobles illusions. Quand il verse son sang, quand il dépense deux ou trois millions pour la cause de l'indépendance américaine, Lafayette passionne légitimement les esprits en France comme en Amérique. Le roi, la cour, le peuple l'ont applaudi et acclamé comme l'avait fait la jeune Amérique reconnaissante.

C'est ce héros de vingt ans qu'ont voulu immortaliser les Américains d'aujourd'hui, et son image va perpétuer l'honneur du nom français.—L. M.

LA FEMME DEVANT LES AMIS

—Impossible, mon cher ! ma femme m'attend." C'est un mari qui répond de la sorte aux obsessions d'un ami qui essaye de le retenir au Cercle. "Il n'est cependant pas tard, objecte celui-ci. —Minuit moins dix minutes. C'est décent, et ce n'est pas ridicule.

—Tu es donc cousu aux jupes de ta femme ? —Non ; mais je tiens à ne point la mettre en inquiétude. C'est une attention si mince que je ne songe pas même à m'en faire un mérite.

—Elle t'adresse sans doute des reproches chaque fois que tu es en retard ? continue l'ami en ricanant.

—Tu te trompes. —Alors, c'est un autre système : l'air résigné, les lèvres pincées, les monosyllabes significatifs. Je connais tous les répertoires.

—Tu ne connais rien du tout, et tu n'as pas le sens commun ! réplique le mari avec un haussement d'épaules.

—On n'a jamais le sens commun lorsqu'on tombe juste.

—Ma femme n'a pas plus les ridicules que tu lui prêtes que je n'ai les pusillanimités que tu me supposes.

—Prouve le en restant. —A quoi bon ? Le feu me fatigue. Il fait trop chaud ici. J'ai envie de dormir. Voilà des motifs, je crois. Adieu !

—Ulric me le disait bien l'autre jour. —Qu'est ce que te disait Ulric ? demande le mari, prêt à sortir.

—Il me disait, parbleu ! ce que tout le monde répète au Cercle et ailleurs.

—Quoi ? —Que tu étais perdu pour tes amis et que ton mariage avait été un grand malheur....

—Comment ? —Pour eux. —Ah !... Et pourquoi mes amis ne viennent-ils plus chez moi comme par le passé ? Qu'est ce qui les empêche ?

—Ce n'est plus la même chose. —Je ne vois pas cela. Nous sommes deux, au lieu d'un, pour les accueillir. Ma femme est un bon garçon.

—Je la connais, celle-là ! " Le mari fait claquer ses doigts d'impatience.

"C'est singulier ! s'écrie-t-il, tu as toujours eu de l'antipathie pour Alexandrine, avec qui tu t'es rencontré que deux ou trois fois à peine.

—Je te jure.... —Certainement, Alexandrine n'est pas parfaite, ce qui serait fort malheureux pour eux et pour moi. Mais elle a des qualités, du charme. Franchement, comment la trouves-tu ?

—Oui —Quoi oui ? —Tu vas brûler le bout de tes bottes.... Je veux dire charmante.

—De quel air tu prononces cela ! —Comment veux-tu que je le prononce ? Trop d'enthousiasme t'inquiéterait. Ta femme, puisque tu tiens à connaître mon opinion, ta femme a des traits réguliers, un beau port. Moi, ce n'est pas mon fort, la majesté. Chacun ses goûts ; je ne blâme pas le tien.... Qu'est-ce que tu as donc sur la joue gauche ? N'est-ce pas une envie ?

—Oui, une framboise. —C'est dommage. —Bah ! cela se voit à peine. —C'est égal ; un rien suffit quelquefois pour déparer un joli visage."

Le mari devient soucieux. "As-tu quelque chose à reprendre sur ses manières, sur sa toilette, sur son langage :

—Irréprochables.... au point de vue du pensionnat. Je suis convaincu qu'elle est de première force sur le piano.

—C'est vrai.... mais tu m'ennuies ! Si tu pouvais, comme moi apprécier son caractère !....

—Ah ! le caractère ! voilà ce qui te manque, à toi. Tu as toujours eu besoin d'être mené à la baguette.

—Laisse moi donc tranquille ! Moi, l'être le plus libre, le plus indépendant, qui ne peut supporter l'ombre d'une entrave, qui ai horreur de tout ce qui ressemble à une chaîne !

—Pourtant.... —A la baguette !.... tu as de la perspicacité, ma foi !

—Que veux-tu ? réplique bonnement l'ami, j'en ai tant vu comme toi qui s'étaient encroûtés !

—Encroûtés ! répète le mari avec indignation ! rentrons dans la salle de jeu : je te fais vingt cinq louis !"

CHARLES MONSELET.

LE GRAND-PAPA

..... Quand je pense que nous serons peut être un jour comme ce bon grand papa, dont le souvenir est mêlé à tout ce que nous avons eu de bon dans notre enfance, et que nous revoyons chaque fois que nous évoquons le passé !

Nous étions enfants l'un et l'autre,—enfants peu gais, je me le rappelle bien, enfants graves, qui ont déjà l'obscur prescience des tristesses futures, en qui s'affirme avant le temps le sérieux d'une nature inapte au bonheur léger ; et nous grandissions sous son bon regard affectueux, choyés, gâtés, parmi les fêtes et les surprises qu'il nous ménageait. C'est à lui que nous avons dû les beaux œufs de Pâques en chocolat, et les poupées, les polichinelles ou les soldats de plomb que nous apportait le bonhomme Noël....

Et puis, plus tard, nous sortions de l'enfance : j'étais écolier, elle était pensionnaire, nous nous retrouvions aux vacances grandis, un peu gênés, nous disant "vous", rougissant quand nous nous embrassions. C'étaient alors, le soir, sur la table à jeu qu'éclairait la suspension, de longues parties de nain-jaune où nous nous associons, pour vider la bourse de grand-papa ; ou bien, par les beaux jours d'été, des pique niques, au bord du lac où nous laissons pendre des lignes distraites dont les poissons pouvaient à loisir dévorer l'appât, dans les bois où nous marchions lentement par les sentiers couverts d'ombre et tapissés de mousse, dans les champs où nous nous grissions du parfum des foins. Comme il s'émerveillait, le bon vieux qui s'appuyait sur nous, devant les paysages où s'était déroulée sa vie, et qu'il aimait avec un cœur d'enfant, et qui lui tiraient des larmes !.... Et au retour, c'étaient des dîners, de plantureux dîners, où sa joie était de nous bourrer d'une certaine sauce Béchamel que je n'oublierai jamais, et d'oies farcies, de crèmes et de déserts, jusqu'à ce que nous demandions grâce. Ces dîners nous causaient un plaisir mêlé d'un vague effroi, car grand-père voulait qu'on leur fit honneur, et souvent ils auraient mal fini si sa gouvernante ne nous avait aidés à faire disparaître les portions d'ogres qu'il nous servait....

Lui jouissait inconsciemment de nos plaisirs, sans jamais se lasser de nous préparer des surprises, sans jamais se plaindre du bruit que nous faisons à cinq autour de sa viellesse, ni du désordre que nous semions dans son appartement où les moindres objets avaient leur place fixe, sous l'œil des portraits de famille. En nous, il se voyait revivre : nous étions, j'imagine, comme un écho de la voix de sa jeunesse assoupie par l'éloignement, et c'étaient ses souvenirs qu'il entendait bruire dans nos voix. Il redevenait jeune avec nous, et souvent, il nous

demandait des chansons d'autrefois, très anciennes, aux airs vieillots, que nous lui chantions en cœur :

Il était un petit navire  
Qui n'avait ja-ja-jamais navigué....

Alors son visage s'éclairait, des images très lointaines s'évillaient dans son esprit, il battait la mesure avec sa tête blanche et souriait d'un sourire intérieur.... Qu'était-ce donc ? C'était tout ce qui fait la vie, ses affections et ses deuils, flammes éteintes, douleurs passées, sur lesquelles s'étend avec les années le voile bienfaisant de l'oubli : nos chansons remuaient ce voile, et sous ses transparences des formes surgissaient et remuaient pour lui seul.... Tant de joie pour si peu de chose nous étonnait : tout en l'aimant, nous le trouvions enfant, plus enfant que nous, et nous ne comprenions pas qu'il préférât l'éternel "petit navire" aux beaux morceaux romantiques, d'arpèges et de gammes, que nous tapions sur son piano....

A la fin, il sommeillait sans cesse. Son doux regard, un peu voilé, restait posé sur nous comme en rêve. Un jour il s'est endormi : aucun des siens n'était là. Il est mort seul, le pauvre grand-père, en patriarche abandonné, de la belle mort des vieillards qui ont vécu toute la vie, qui ferment les yeux quant ils ont tout vu, et sans secousse, sans douleur, sans regret, sans effroi, s'en vont dans l'inconnu....

Comme il est resté vivant dans notre souvenir !.... Maintenant surtout, il nous semble que chaque pas que nous faisons nous rapproche de lui. Nous l'aimons davantage que lorsque nous l'avions. Et nous pensons qu'un jour peut-être nous connaîtrons ses joies qui nous échappaient, et que nous sommeillerons comme lui en voyant des visions confuses passer dans nos yeux endormis, et que des formes vagues remueront pour nous seuls quand les enfants de la petite Marie chanteront en ronde autour de nous :

Il était un petit navire....

EDOUARD ROD.

LA MODE PRATIQUE

UN PEU DE MODE

Quelques renseignements sur la mode future :

On portera cet hiver énormément d'uni, de draps fins et légers. Les couleurs un peu neutres domineront. Les nuances nouvelles annoncées sont nombreuses ; je choisis celles qui paraissent avoir le plus de chance de succès.

Gris : acier, nickel, platine, poussière. Bruns : vanille, maroquin, dattier, fauvette, bouvreuil, furet, bison. Bleus : Geai, libellule, saphir, bourrache. Verts : acacia, triton, dauphin, russe. Violet : iris.... Puis de jolis tons rosés, lilas pâle, doux, mais non point passés.

La jaquette s'allonge, s'ajuste, et devient casaque ou veste, ou basquine, selon le nom dont il plaît de la qualifier. On arrive à la confection demi-longue qui était abandonnée depuis plusieurs années. Le grand manteau subsistera encore. C'est surtout le "court" qui semble tirer vers sa fin.

On garnira énormément robes et confections avec les bords de plumes très étroits, des ruchés, des ruches de crêpe mêlé ou non de marabout. Inutile d'ajouter que le collier Médicis en ce dernier genre est tout indiqué.

On emploiera également beaucoup de passementerie mate, mêlée d'applications de velours. Dans le genre très riche, en couleurs, les broderies de pierreries, de cantenille, d'acier teinté, de turquoises mélangées au jais, de fils métallisés, de velours incrusté, serviront à composer des merveilles, les robes couleur d'astre du bon Ferrault. La dernière nouveauté est le topaze aux feux changeants. Je vous enseigne, chères lectrices, afin que vous sachiez autant que les belles dames qui se font habiller pour des prix fous chez les grands faiseurs que connaissent de nom seulement les femmes raisonnables.

Le col Valois durera encore. Les manches se modifient heureusement dans un sens plus gracieux. Elles seront moins "gigot", puis amples, à hauts poignets, un peu dans le genre russe.

COUSINE JEANNE.

## MONNAIE DES PAUVRES

A M. ET MME A.-N. MONTPETIT, HUMBLEMENT

Dame, je suis pauvre et ma bourse  
Est loin d'être une mine d'or,  
Et je n'ai pour toute ressource  
Que des vers mal tournés encor !

Mais comme la mystique source  
Qui jaillit sous le buis qui dort  
De mon cœur, vers vous, à la course  
Mes bouts-rimés prennent l'essor.

Ainsi qu'un oiseau de passage  
Tout un jour j'ai vécu, peu sage,  
Dans votre nid ensoleillé !

Et ce gai sans-gêne qui franchit  
Dans votre hospitalité franche  
Par un sonnet est mal payé.

*D. R. Cheverez*

Ottawa, août 1890.

## AUX ETATS-UNIS

En vous promenant, le soir, vous pouvez être accosté en plein trottoir. Un monsieur, sans autres préliminaires qu'un gracieux sourire, vous pose d'un ton mystérieux cette petite question :

— Voulez-vous passer une soirée en même temps utile et agréable ?

Un peu surpris, vous vous demandez ce que peut bien cacher cette question. Votre esprit, pourtant en conjectures, se figure un banquet intime où l'on veut à tout prix éviter le nombre néfaste de 13 par l'adjonction d'un quatorzième convive. Douce tâche où ceux qui vous obligent se croient vos obligés et vous témoignent leur reconnaissance par mille attentions. Peut être encore s'agit-il d'être témoin dans une affaire pressée ?

Sans nous compromettre, toutefois, vous répondez par un :

— Voyons, monsieur, ce que c'est ?

Et votre interlocuteur, redoublant de sourires, vous invite poliment à vous rendre à une réunion religieuse qui va commencer là tout près.

Désillusion complète ! Comme Perrette de La Fontaine, vous pourriez vous écrier : Adieu, veaux, vaches, chous, poulets !

En effet, si dans le sous-sol il y a une cuisine à droite, un café à gauche, un restaurant dans la même maison, ce n'est pas dans cette réunion qu'un estomac vide se sentirait réconforté, car on n'y sert que des consolations spirituelles.

Les fenêtres sont ouvertes et vous laissez voir de la rue toute la congrégation assemblée. Le chant des cantiques vient de commencer, vous n'avez qu'à monter une demie-douzaine de marches, et vous voilà introduit.

Si vous poursuivez votre chemin, vous devez vous attendre à recevoir à tout moment de la main d'un distributeur un petit papier vous avertissant charitablement qu'il y a service divin à tel endroit, telle heure, et que vous y serez le bienvenu.

Rien d'étonnant à cela. Les Etats-Unis sont le pays de Cocagne de la publicité. Tout le monde se sert de ces petits papiers, à New-York. On ne peut faire un pas sans trouver un distributeur qui vous en fourre dans les mains, dans les poches autant que vous en voudrez. Ils peuvent être utiles parfois ; mais le plus souvent on les rejette sans les lire. Les poches d'ailleurs ne sont pas suffisantes, pour peu que l'on ait à faire un trajet de quelque durée. Il y aurait certainement une fortune à faire, rien qu'à ramasser tout ces papiers multicolores qui jonchent le trottoir et font penser à un jour de procession religieuse.

Dernièrement, je voyais distribuer des pages diverses des Evangiles de saint Marc. C'était probablement une édition manquée que l'on cherchait ainsi à utiliser de son mieux.

Dans certains établissements privés ou publics, dans les chemins de fer, il y a des bibles où l'on

peut trouver un passe-temps et des suggestions utiles.

Le protestantisme américain, on le voit, a des vues pratiques et ne dédaigne aucun moyen de propagande.

\* \* \*

Si les protestants sont en général assez libéraux dans leur doctrine, il n'en est pas de même pour leur discipline et les mœurs qu'ils imposent.

C'est en partie à leur influence que l'on doit la loi du dimanche observée avec tant de rigueur dans certaines villes. Rigueur n'est pas le mot exact. C'est vrai en ce qui concerne la fermeture des cafés, tous les débits de boissons sont fermés le dimanche, mais il y a toujours, à côté de l'entrée principale, une porte privée pour ainsi dire. C'est par là que le public viole impunément la loi au nez des *policemen*. Ceux-ci savent parfaitement ce qui se passe à l'intérieur, au besoin ils pénétreront même à la dérobée pour prendre aussi le petit verre que le marchand leur offre ; mais ils veulent tout ignorer, et pour bonne cause.

Cette tolérance, on le comprendra facilement, n'est pas gratuite ; autrement elle serait inexplicable. Elle est pour la police une bonne source de revenus. Les débitants qui ont le bon esprit de ne pas se faire tirer l'oreille pour payer tribut à ce bon ange gardien de nos sociétés modernes, peuvent dormir en toute sécurité. Si de temps à autre il y a un service secret pour découvrir les délinquants, on les prévient charitablement de se tenir sur leurs gardes.

Dans ce cas, il n'y a de pris que le pauvre diable qui, par une juste abstention ou faute de moyens, ne s'est pas vu exécuter la loi de la police. Un détective s'introduit dans l'établissement, suivi bientôt de *policemen* qui arrêtent le propriétaire et les consommateurs. Ils les traînent tous en bloc à la station de police. Chaque consommateur en est quitte pour payer un petit verre, quelque chose comme une dizaine de piastres, où à passer quelques jours sous le toit hospitalier de cette bienfaisante institution. Le propriétaire du débit n'en est pas quitte à si bon compte.

La loi qui prohibe le vente des liqueurs le dimanche n'atteint pas le but que se sont proposés les instigateurs. Elle n'enlève pas les hommes au cabaret pour les conduire au temple. Elle ne fait que fournir à la police un moyen honteux et inique d'exaction.

Il faudrait l'appliquer sévèrement et indistinctement à tous, ou se contenter de faire fermer les débits sans s'occuper de ce qui se passe à l'intérieur. Ce serait au moins juste et honnête.

Comme cette loi du dimanche est le plus souvent du ressort de chaque municipalité, il est facile de concevoir ce qui se passe pour deux villes voisines, dont l'une a l'avantage d'avoir sa liberté le dimanche comme les autres jours.

Ainsi, par exemple, *New-York* est soumis à cette loi. *Hoboken* ne l'est pas. Bon nombre d'habitants de la métropole vont chaque dimanche à *Hoboken*, se récréer à leur aise, surtout l'été lorsqu'il y a des cafés-chantants en plein vent. C'est si facile ! il n'y a que l'*Hudson* à traverser.

Le Parisien qui débarque dans *Broadway* un dimanche matin, éprouve certainement une drôle d'impression en se trouvant dans une rue quasi-déserte. Les rares passants qu'il rencontre, pour la plupart vont à l'église ou en reviennent. Toutes ces belles maisons aux architectures si variées qui font de *Broadway* une rue vraiment remarquable, sont fermées.

C'est un contraste frappant avec Paris, si gai, si vivant le dimanche, avec ses établissements tout ouverts, ses flots de promeneurs, débordant des trottoirs, s'écoulant dans toutes les directions. Or *New-York*, ce n'est que dans l'après-midi qu'il y a un semblant d'agitation dans les voies de grande communication. Les trains commencent à se succéder un peu plus rapidement pour emmener les promeneurs dans une petite excursion à la campagne.

Le soir, bien entendu, pas de théâtres ouverts, excepté peut-être quelques casinos, qui semblent ainsi donner audience à huis-clos.

Les sociétés de tempérance ont leur utilité incontestable ; mais on peut reprocher à certaines

d'entre elles de vouloir aller trop loin dans leurs prétentions de supprimer complètement l'usage ordinaire des spiritueux, et surtout du vin, au lieu de chercher simplement à en corriger l'abus.

En tout cas, la prohibition du commerce des liqueurs est devenue une bannière électoraire autour de laquelle se sont rangés de nombreux partisans.

*Louis de Saintes*

## VINGT-UN ANS

HOMMAGE A MA MÈRE

Il est un âge après lequel l'adolescent soupire avec ardeur, il est une illusion qui dans le lointain apparaît plus radieuse et plus dorée que toutes les autres, il est une époque, dans la vie, où toutes les chimères semblent sourire ; et cet âge, cette illusion, cette époque forment ensemble le rêve de la vie à vingt-un ans !

A cet âge, l'on fait une revue du passé et l'on jette un regard sur l'avenir qui monte à l'horizon de la vie ; l'on regrette un peu ce passé dont la durée a été si courte ! puis l'on tourne ses espérances vers cet avenir qui nous tend les bras, sans nous montrer encore le sort qu'il nous destine ; tout dans cet inconnu est mystère, tout y semble enveloppé de profondes ténèbres que n'éclaircissent pas encore la réalité du présent.

Chaque année qui finit est un pas de plus fait vers l'éternité, peut-être, une étape de plus faite vers le néant !

Bien rapides sont les quelques jours que Dieu nous fait respirer au milieu des plus chères affections humaines ! Bien rapide, aussi, est notre voyage sur ce monde terrestre !

Mais, celui qui préside aux destinées de l'Univers l'a ainsi voulu ; c'est en vain que l'on voudrait changer l'ordre des choses de la terre, c'est en vain que l'on voudrait retarder ce char du monde qui roule sans cesse sur la pente de l'éternité ! car le cadran des âges ne cesse de marquer les heures, et les heures ne cessent de se pousser les unes les autres vers le gouffre du temps !

Vingt-un ans ! c'est aussi l'âge où l'illusion du rêve s'efface pour faire place à la froide et triste réalité, c'est l'heure qui sonne l'entrée dans le monde d'une personne qui devra y jouer un rôle, quelque petit qu'il puisse être !

Ainsi est la marche de l'humanité pensante et souffrante vers sa fin dernière ! Ainsi est la vie !

Voyez-vous ce jeune marin qui, après n'avoir essayé longtemps que la petite mer et que les lames légères, lance maintenant son bateau en pleine et haute mer ? Sa barque fragile craque quelquefois sous l'effort de la vague terrible qui la frappe et refrappe avec tant de violence, mais, comme ses pères, il doit braver cet immense océan dont les grottes profondes conservent, peut-être, les restes de plusieurs de ses ancêtres qui sont disparus dans ses abîmes, pendant que la tempête confondait le ciel avec l'espace, et l'espace avec les flots courroucés de l'immensité. Telle est l'image de la vie. Ainsi, le jeune homme, ne naviguant toujours que sur les rives d'une mer paisible, ressemble à l'adolescent qui ne connaît pas encore le monde, et l'heure où il lance sa barque sur la haute mer si terrible et si furieuse, est celle où ce jeune homme atteint sa vingt-unième année, qui est ce qu'on appelle son entrée dans le monde !

Les abîmes de la mer sont les fautes humaines, et les ancêtres du marin sont les générations qui ont passé avant nous et qui y ont péri ; et la tempête qui a causé leur fin dernière ressemble au séduisant appas des voluptueuses passions.

Oh ! néant de l'humanité ! que sommes-nous en face de la grandeur et de l'immensité de l'Univers ? On a beau vouloir éclairer le mystère de l'avenir, on a beau vouloir sonder les profondeurs du destin ; on n'en sait jamais plus sur ses actions futures. L'avenir est toujours caché, et le temps seul lui arrache son voile impénétrable !

Le torrent des âges ne cesse de précipiter ses vagues, et les siècles passent et passent encore, et les flots du même torrent coulent toujours vers le

même but, et avec la même rapidité en entraînant tout ce qui peut faire obstacle à son passage.

Ainsi, que de peuples ont vécu ? que de générations ont passé ? Seules les rives et les pierres du torrent sont capables de le raconter aux descendants de ces peuples et de ces générations ; mais, à quoi cela servirait-il ? Comme les premiers, nous devons, nous aussi, passer et avec la même rapidité ; dans quelques années, la mort, courant infatigable d'un fleuve inflexible, nous aura emportés vers l'incommensurable océan de l'éternité ! Nous aurons vécu !

Ainsi donc la vie ne peut cacher ses aspérités, ni ses réalités, malgré tout le charme, tout le bonheur et toute la félicité qu'elle présente en rêve à l'adolescent de vingt un ans !

Rodolphe Brunet

### ALPHONSE LE DUC

Il y a quelques jours, le *Daily Picayune*, de la Nouvelle-Orléans, publiait le portrait, avec une biographie très élogieuse, de notre distingué compatriote, M. Alphonse Le Duc, que le gouverneur Nichols vient de choisir comme l'un des quatre représentants alternatifs de la Louisiane à la prochaine exposition universelle de Chicago.

Ce choix démontre deux choses : premièrement l'esprit de justice qui anime les autorités américaines à l'égard de nos compatriotes établis aux Etats-Unis, secondement, l'appréciation que l'on fait là-bas des nobles qualités qui distinguent M. Le Duc en particulier.

Alphonse LeDuc est né en 1843, à la côte Saint-Antoine, où son père possédait d'immenses propriétés qui représentent aujourd'hui des valeurs incalculables. C'est le frère cadet de notre populaire concitoyen, M. Cléophas Le Duc, autrefois grand propriétaire de moulins à Sainte-Scholastique.

Les Le Duc sont d'origine militaire, comme l'indique leur devise de famille : *Dux non ductus* ! et sont venus s'établir dans le pays dès les premiers jours de la colonie.

Le nouveau fonctionnaire a fait ses études partie chez les RR. PP. jésuites à Montréal, et partie au collège Saint-Michel, à Toronto, où il prit ses degrés.

Immédiatement après, il allait s'établir à Chicago, auprès de son frère Janvier, à cette époque un des principaux membres de la Chambre de commerce de cette ville ; et, familier tout de suite avec les meilleurs endroits de chasse du pays, il a parmi les souvenirs intéressants de son adolescence celui d'avoir piloté plus d'une fois le prince de Galles à la recherche des poules de prairie.

Quelques mois plus tard, il entra comme lieutenant dans l'armée du Nord, et après plusieurs actions d'éclat, obtenait un grade élevé dans l'état-major du général Banks.

La guerre terminée, il reprit le commerce de grain et de farine, à Chicago, où il fut en quelque sorte la providence d'une foule de ses compatriotes en détresse. Toutes les associations françaises de Bienfaisance ont été témoins de ses largesses, sans compter les malheureux qu'il secourait en cachette pour ménager leur fierté.

Tous ceux qui l'ont connu et le connaissent encore n'ont qu'une expression à son adresse : Quel cœur d'or ! quand ils ne disent pas : Quel boute-en-train ! et quel gai camarade !

Alphonse Le Duc épousa, en 1876, Mlle Alma, fille unique de feu le docteur Thomas Peniston, appartenant à une famille de riches planteurs français de la Louisiane. Deux charmants enfants ont béni leur mariage.

A l'heure qu'il est, M. Le Duc habite alternativement Chicago et la Nouvelle-Orléans, et passe, dans les deux villes, pour un des hommes les plus habiles dans son genre d'affaires.

Il est, en plus, connu pour un lecteur fort au courant, et pour un fin amateur de beaux arts.

En 1884, M. Le Duc représentait le Canada à l'exposition de la Nouvelle-Orléans.

En somme, c'est un des Canadiens qui nous font le plus d'honneur à l'étranger ; et le portrait que nous publions de lui sera familier et appellera de bien agréables souvenirs à plus d'un membre de nos meilleurs cercles de Montréal.

### CURIOSITES SCIENTIFIQUES

#### AS TU VU LA COMÈTE ?

Dans une des dernières séances de l'Académie de sciences, à Paris, l'amiral Mouchez a annoncé la découverte d'une comète qui semble devoir être considérable, a-t-il dit. Elle est déjà brillante. On la verra peut-être à l'œil nu dans quelques jours. Elle est visible au télescope, le soir, immédiatement après le coucher du soleil.

Cette nouvelle nous laisse indifférents, à part que nous nous promettons d'admirer, le moment venu, la chevelure de l'astre. Peut-être aussi les coiffeurs combinent-ils une mode inédite qui sera la coiffure à la comète. Mieux instruits, nous sommes moins poltrons ; nous nous refusons à voir aujourd'hui dans ces astres particuliers l'annonce d'événements funestes. Nous avons mis quelques milliers de siècles à nous apercevoir qu'il y a assez de maux sans comètes pour qu'il y ait des comètes sans maux.

Cependant, il ne faudrait pas trop haut vanter notre propre sagesse. Les paysans français, en 1870, ont vu dans le ciel, le soir, rouge à l'occident, parbleu ! le signe des catastrophes qui menacent la patrie. Ils n'en démordent pas ; si on leur montre la splendeur des soleils couchants et, certains jours de grand vent, la teinte toujours pourpre du ciel, ils hochent la tête : Ce n'était pas la même chose." Et d'un ton mystérieux ils précisent : ils ont vu un cheval qui marchait dans du sang. Qu'un homme disposant de quelque autorité prédise que la comète annoncée par M. Mouchez en veut à notre vieux monde, il y aura d'innombrables oreilles pour l'écouter, et l'on sentira passer dans le dos le frisson de l'an mil.

\* \*

Le dix-neuvième siècle n'a pas besoin de faire tant l'esprit fort ; il a été effrayé trois fois par les comètes et il n'est pas au bout de son rouleau. La dernière fois, c'était en 1857, le 13 juin. Une comète maladroite devait, en passant, selon une prédiction allemande, nous jouer un tour pendable ; elle passa, montrant le plus profond dédain de notre terre, qu'elle n'eut pas même l'air d'apercevoir. Ce fut une bien autre affaire en 1832, l'année du choléra, qui a pu passer pour le commencement de la fin du monde. Nous devons revoir une vieille connaissance, la comète dite depuis lors la comète de Biela ; un Allemand, Olbers, avait fait la remarque que par suite des modifications de l'orbite produite par Jupiter, cette comète pouvait se rapprocher si près de la terre que celle-ci serait enveloppée par la matière cométaire. Il n'y avait pas à dire mon bel ami, nous étions bel et bien flambés.

Dieu contre nous envoie une comète,  
A ce grand choc nous n'échapperons pas.  
Je sens déjà couler notre planète,

chantait Béranger, qui se consolait philosophiquement de ce malheur.

Finissons-en, le monde est assez vieux.

Rien de fâcheux ne se passa. Les cataclysmes prévus par les astronomes allemands devaient être le fait non d'un astre, mais d'un monarque de leur pays, grand faiseur d'hécatombes. La comète s'en alla comme elle était venue et comme elle reviendra, car elle est périodique. Cela peut gêner Voltaire, mais c'est comme cela. "Quant au retour des mêmes comètes, dit-il, c'est une opinion très raisonnable, mais elle n'est pas démontrée ; excepté M. Clairaut, tous ceux qui ont prédit leur apparition ont été pris pour dupes. Il est beau, sans doute, d'en savoir assez pour se tromper ainsi, mais attendons encore quelques milliers de siècles pour en avoir la démonstration."

On n'a pas même attendu un siècle. La pre-

mière comète périodique connue est précisément celle que Clairaut signala ; il ne se trompa que d'un mois. C'est la comète de Halley dont on a pu reconstituer l'histoire jusqu'à l'an douze avant Jésus-Christ. Nous la reverrons en 1910.

\* \*

Au moment même où Voltaire niait la périodicité des comètes, sur sa tête brillait d'un éclat sans pareil la comète que nous devons revoir en 1832, mais elle était bénigne alors. On s'inquiétait surtout d'une comète que Lalande promettait pour 18 ans plus tard et qui devait, en approchant de la terre, lui causer d'effroyables dégâts. Il avait préparé son travail pour le lire en pleine académie un jour de mai 1773. Il en résulta une inquiétude qui gagna de proche en proche. Les têtes des petites maîtresses s'exaltèrent, on inventa, pour calmer les insinuations affolées, d'insérer dans la *Gazette de France* une annonce ainsi conçue : "Le sieur de Lalande n'eut pas le temps de lire un mémoire sur les comètes qui peuvent, en s'approchant de la terre, y causer des révolutions, mais il observe qu'on ne saurait fixer l'époque de ces événements. La comète la plus prochaine, dont on attende le retour est celle qui doit paraître dans dix-huit ans ; mais elle n'est pas du nombre de celles qui peuvent nuire à la terre."

C'était éloigner le danger et dire comme le roi : "Après nous, le déluge," et d'autant mieux que la croyance de Lalande était que les eaux allaient déborder. Le cabinet du savant ne désespérait pas de curieux inquiets. La fermentation était telle que l'on sollicita l'archevêque de faire des prières pendant quarante-huit heures pour détourner l'énorme déluge dont on était menacé ; ce prélat était à la veille de les ordonner quand l'Académie le fit renoncer à ce projet. Le pauvre M. Lalande, navré de tout ce bruit fit imprimer son mémoire pour rassurer les poltrons, qu'il ne rassura pas du tout. Suivant lui, des soixante comètes connues, huit pouvaient en approchant trop près de terre, par exemple à treize mille lieues, occasionner une pression telle que la mer sortirait de son lit et couvrirait une partie du globe. La première de ces huit comètes devait paraître en 1789 ou 1790.

Ces prédictions étaient puérides. Néanmoins, les esprits superstitieux remarqueront qu'en 1789, il se produisit un certain événement capital pour l'humanité. Ce ne fut pas la fin du monde, mais ce fut à coup sûr la fin d'un monde.

\* \*

Pour la fin du monde, soyez rassuré ; elle ne doit arriver qu'en 2255. Newton a calculé que cette année-là une comète heurtera si vivement le soleil, qu'il n'y aura plus aucune espérance qu'il puisse après cela éclairer encore notre pauvre planète. Heureusement qu'on installe partout l'électricité. Si ce n'est pas le soleil qui est éteint ce sera le déluge prédit par Lalande. Mais en cette conjecture nos fils n'auront qu'à imiter ce docteur de Toulouse, nommé Auriol, que ses contemporains, à la veille d'un déluge prédit, trouvèrent occupé à menuiser gaiement.

— Que faites-vous ? demandèrent-ils.

— Hé, répondit le bonhomme, je fais l'arche.

— Répondez, monsieur, disait un juge à un vieux Quaker ; savez-vous pourquoi nous siégeons ici ?

— Certes, si je le sais, répondit l'accusé ; trois d'entre-vous siègent pour une piastre par jour, et le gros qui est au milieu pour quatre mille piastres par année !

\* \*

Les derniers combles :

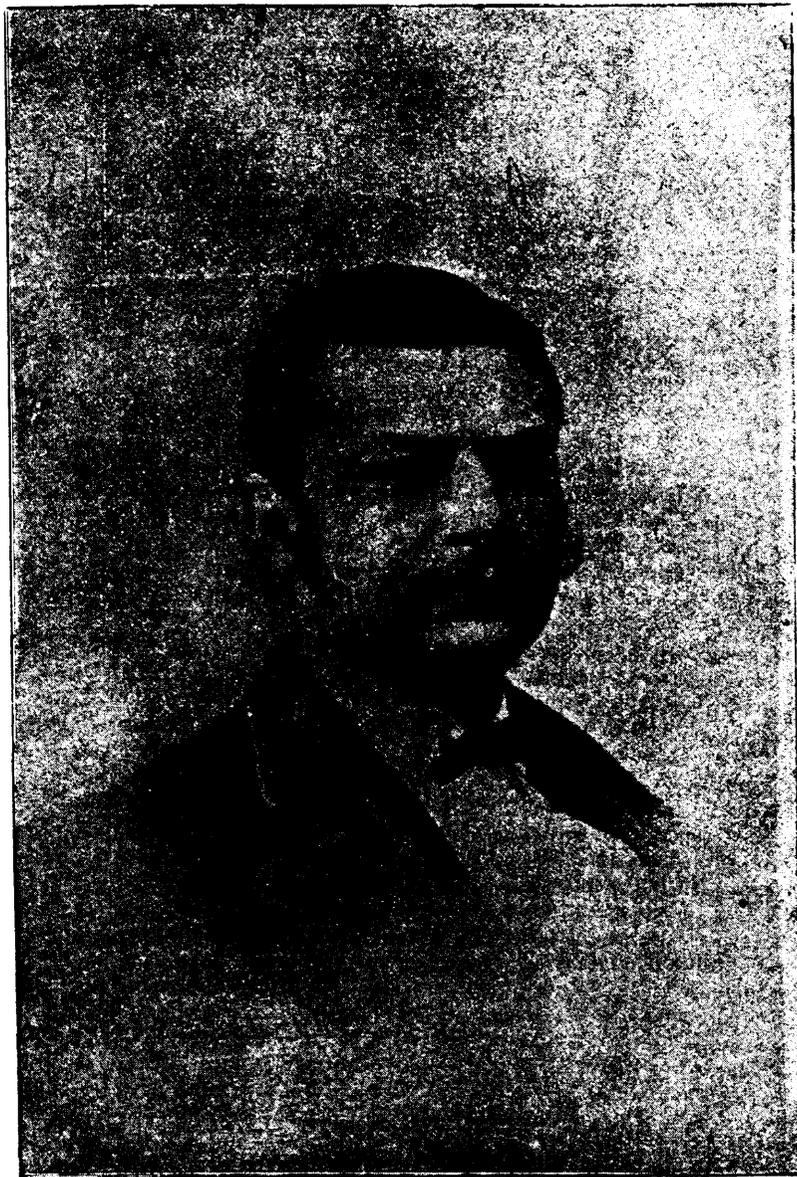
Le comble de la force chez un serrurier : Faire sortir la *Sublime-Porte* de ses gonds.

Le comble de l'honnêteté : Ne pas prendre un escalier dérobé.

Le comble du spiritisme : Faire tourner une table de multiplication.

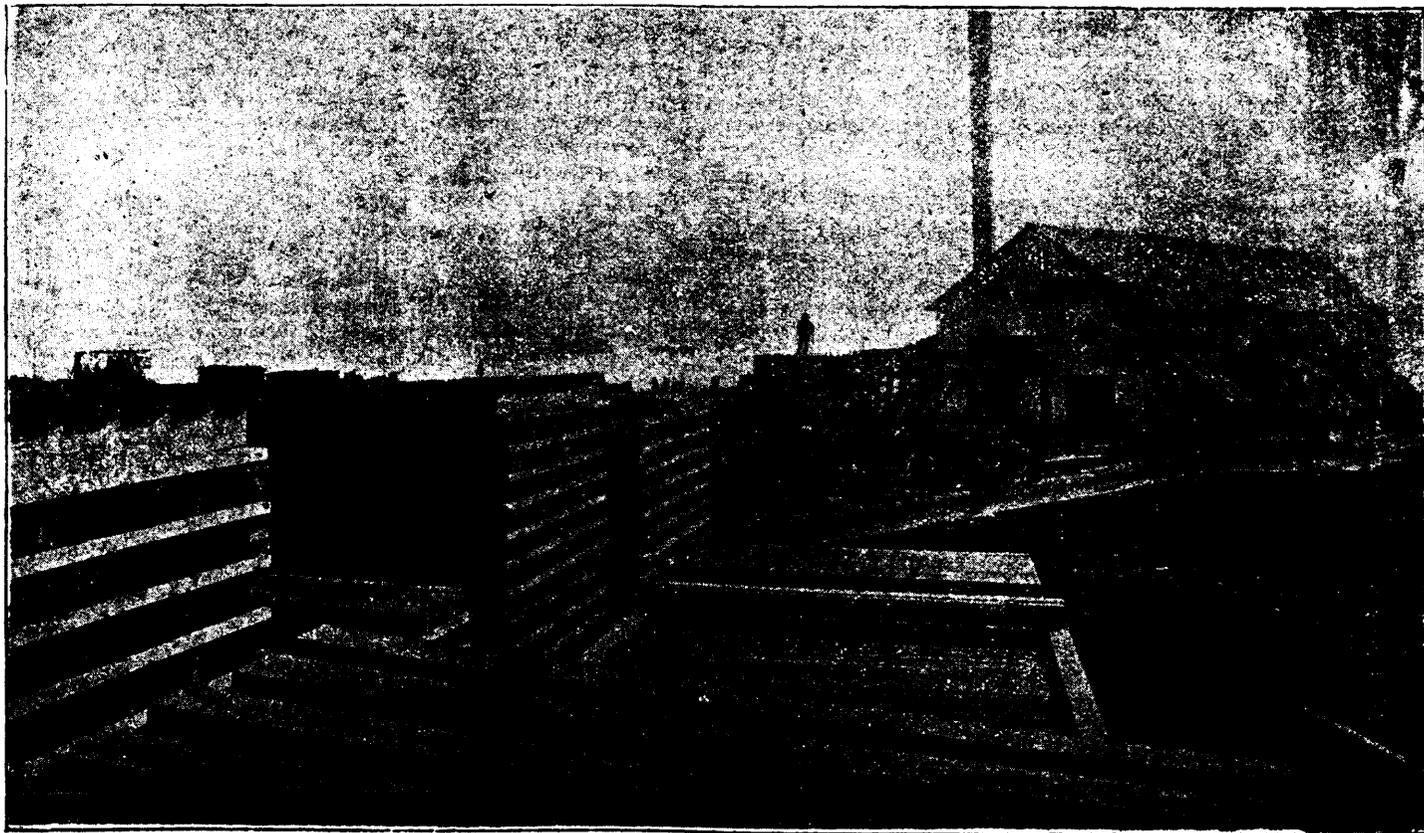
Le comble de la tyrannie : Arrêter un ruisseau parce qu'il murmure.

Le comble de la sévérité : Châtier son style.



M. ALPHONSE LEDUC

Représentant de la Louisiane à la prochaine Exposition Universelle de Chicago



LAC SAINT-JEAN. — LES SCIERIES DE ROBERVAL

Photographie Livernois. — Photo-gravures Armstrong

A TRAVERS LE CANADA



SAINTE-HYACINTHE, P.Q. — LE COUVENT DE LA PRESENTATION

## LE COIN DES ENFANTS

## OÙ LA CONSCIENCE PARLE

Maurice, le dernier né du fermier François, allait tous les jours à l'école, emportant, dans son petit panier, les livres de la journée.

Mais, l'école était loin, de la demi-heure peut-être du chaume paternel, et, pour y arriver, il fallait traverser le bois des Mille-feuilles, tout plein de grands arbres aux cimes feuillues, dans lesquelles les oiseaux se plaisaient à faire leur nid.

Maurice aimait l'école. Si, pendant longtemps, il avait levé le nez en l'air à la recherche de quelques nids, jamais la pensée ne lui était venue de se mettre pour cela en retard.

Il s'en allait donc, ce matin-là comme d'habitude, gaiement, ainsi que doit donc faire un brave petit garçon qui, quelque jour, veut devenir un homme.

Nous devons cependant à la vérité de dire que l'enfant, chose extraordinaire, s'était levé soucieux, ce matin-là, et si sa bonne femme de mère l'avait mieu observé, et sûrement elle se serait dit : "Ce galopin-là médite un coup de sa façon."

Le fait est que Maurice, pendant la nuit, avait rêvé d'avoir un nid en sa possession.

C'était cette idée qui l'avait rendu d'abord soucieux, ensuite joyeux.

Un nid !

Pourquoi donc faire ?

Maurice n'aurait pu le dire : il voulait un nid comme d'autres enfants veulent un ballon, un cerceau, une brouette.

Maurice savait pourtant bien—le maître l'avait assez souvent répété—que les nids sont pour les oiseaux et les oiseaux pour les nids. Les petits enfants ont la maison des parents, et, dans la maison leur couchette. En vérité, qu'ont-ils besoin d'un nid ? Détruire un nid, c'est détruire une maison d'oiseaux. Quant un petit enfant détruit un nid rempli d'œufs ou d'oiseaux, c'est comme si un gros méchant oiseau détruisait une maison habitée par une maman et sa petite famille.

Mais Maurice éloignait ces choses de son esprit pour n'y laisser subsister que cette idée mauvaise : avoir un nid. Pendant huit grands jours, chaque matin il arriva un peu plus tard à l'école parce que chaque matin, il s'attardait un peu plus dans le bois.

Or, au huitième jour, il n'y tint pas.

Un gros nid était là, bien en l'air, au point de réunion de plusieurs branches. Un oiseau, les ailes tendues, venait de le quitter.

—Il doit y avoir des petits là dedans, se dit Maurice. Le plus sûr moyen de le savoir serait d'y aller voir.

Il pose aussitôt son sac sur les mousses et grimpe, grimpe....

Le tronc était un peu large pour ses petits bras. N'importe ! Une grosse branche s'offre. Il s'y accroche et respire.... Puis il continue son ascension, s'aidant des branches qu'il rencontre en chemin.

Le voilà à portée du nid !

Il avance la main ; mais, au remuement que fait l'enfant, la branche qui porte le nid oscille et un second oiseau s'envole, sans toutefois s'écarter... Il vole, inquiet, agité....

—C'est la mère, pense Maurice. Décidément, il y a des petits.

Il se relève un peu et réussit à plonger son regard dans le nid même : cinq petits morceaux de chair, renuants et tremblotants, tendaient leur petit bec vers l'oiseau affolé. Ils avaient l'air de lui dire.

"Ah ! pourquoi t'éloignes-tu ? Nous avons froid et faim. A défaut de la nourriture que le père est allé chercher, nous avons ta chaleur. Reviens !"

Mais, la mère semble sourde à ce muet langage et continue à voleter du nid à une branche voisine, d'une branche à une autre branche, sans s'éloigner cependant.

Maurice enfin avance la main ; mais, tandis qu'il est prêt à saisir le nid, son regard se reporte sur l'oiseau. Il lui semble que les yeux de la

pauvre bête deviennent plus grands et plus fixes, et il lui paraît qu'ils brillent comme jamais n'ont brillé yeux d'oiseaux. Tout à coup, dans le nid, les petits font :

—Cui ! cui ! cui !

—Ah ! mais, les bêtes ont donc un langage ? murmure Maurice effrayé. En vérité, on croirait que ces oiseaux-là me demandent grâce, la mère avec ses yeux fixes, les petits avec leur cui ! cui !

En réalité, c'était la conscience de Maurice qui s'éveillait sur la mauvaise action qu'il allait commettre.

Oui, c'était elle que l'enfant entendait dans le "cui ! cui !" des oiseaux. C'était elle encore qui se réveillait dans les yeux agrandis et fixes de la mère.

—Après tout, se dit Maurice, elle a raison, cette mère oiselle, de ne pas vouloir que je lui prenne sa nichée ; et ils ont raison, de leur côté, ces petits cui ! cui ! de se refuser à venir entre mes mains. Qu'est-ce que j'aurais fait d'eux ? Allons ! vivez tranquilles, les petits amours !

Vous dire que le petit garçon arriva tard à l'école, ce matin là, est inutile, je pense ; il arriva même si tard que le maître s'en émut et demanda :

—Quelqu'un a-t-il été malade chez vous, mon enfant ?

—Non, monsieur l'Instituteur.

—Mais, alors, qui vous a retenu ?

Maurice eut, comme un éclair, l'idée de conter une histoire ; mais il avait déjà sur le cœur la mauvaise action qu'il avait failli commettre et il trouva ce double poids, un peu trop lourd à porter. Et en cela il fit bien.

Il avoua donc à l'Instituteur comment, lui-même, s'était mis en retard.

Le maître avait mis toute la valeur de cette franchise et ne fit à l'enfant aucun reproche.

Vous me croirez si vous le voulez ; mais Maurice n'en eut, au fond de lui, que des remords plus vifs.

—Comme on est bon pour moi, qui ai manqué commettre une si méchante action ! pensa-t-il en lui-même.

A l'avenir, Maurice ne regarda plus les nids que pour admirer leur structure, ainsi que les êtres délicats qu'ils abritent. Et plus jamais on n'eut à lui faire le reproche d'arriver en retard à l'école.

(Extrait du *St-Nicolas*)

## CONSEILS AUX ENFANTS

PRIÈRE A DIEU.—Petits enfants, c'est par tendresse que je vous appelle ainsi ; car je n'adresserais pas mon discours à ceux qui, dans le berceau, ne m'écouteront pas encore : je parle donc à vous, ô enfants qui commencez à avoir de la connaissance. Dès qu'elle commence à avoir de la connaissance votre véritable père, qui est Dieu, honorez-le dans vos parents, qui sont les images de son éternelle paternité ; ayez sa crainte dans le cœur, et apprenez de bonne heure à vous laisser enseigner, corriger et conduire à sa sagesse. Dites-lui : "O Seigneur, de qui je aimerai, ô Dieu, qui êtes ma force. Allumez en moi cet amour ; envoyez-moi du plus haut des cieux votre Saint Esprit, ce Dieu qui ne fait qu'un cœur et qu'une âme de tous ceux que vous sanctifiez."—BOSSUET.

Un enfant terrible.

—Maman, comment appelle-t-on la maman d'un petit âne ?

—Une bourrique....

—Eh bien.... pourquoi donc tu m'as dit que j'étais un petit âne ?

\* \*

L'éducation des enfants.

—Dis donc, maman, est-ce qu'on me conduira aujourd'hui à l'enterrement de la cousine Jeanne ?

—Non, mon enfant, ce n'est pas possible. Tu as déjà été en soirée hier : il ne faut pas trop de distractions à la fois.



—Dans les Etats-Unis, il y a 95 verreries fabriquant exclusivement les vitres pour les fenêtres.

—En Amérique, le fer et l'acier, employés, atteignent le chiffre de 8 millions de tonnes.

—Les édifices du parlement fédéral, Ottawa, y compris le nouvel édifice de la rue Wellington, terminé il y a un an, ont coûté \$4,744,689. L'imprimerie nationale terminée l'an dernier, a coûté une autre somme de \$122,535.

—La superficie d'Ontario est de 233,000 milles carrés ; celle de la province de Québec 193,000 ; Nouvelle-Ecosse, 20,907 ; Nouveau-Brunswick, 27,960 ; Manitoba, 66,000 ; Colombie Anglaise, 385,000 ; Ile du Prince Edouard, 2,183 ; Territoires du Nord-Ouest, 835,000.

—Les couleurs pour le deuil varient. Dans Rome, autrefois, les hommes portaient des vêtements noirs et les femmes des vêtements blancs. En Turquie, à notre époque, la couleur de deuil est violette ; en Chine, blanche ; en Egypte, jaune ; en Ethiopie, brune ; en Angleterre, France et Amérique, noire. En Espagne, elle fut blanche, jusqu'en 1498, lorsqu'un édit la changea en noir.

—"The London Provisioner" nous donne le fait curieux suivant :

Il y a vingt ans le premier boucher de viande de cheval ouvrit son étal à Paris. Depuis ce temps, près de 149 étaux de viande de cheval se sont ouverts et l'on y débite près de 20,000 chevaux annuellement. A Paris cette viande se vend la moitié moins que la viande de boucherie ordinaire. On prétend que Berlin suit l'exemple de Paris et que la viande de cheval devient de plus en plus populaire en Europe.

—Le Canada a dépensé \$61,899,600 pour le chemin de fer du Pacifique Canadien, \$40,385,246 pour le chemin de fer Intercanadien et ses embranchements ; et \$32,841,932 pour nos canaux, soit un total de \$135,116,778. Depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 30 juin 1889, soit pendant vingt-trois ans, le pays a dépensé \$106,922,178 pour chemins de fer ; \$33,922,123 pour canaux ; \$13,489,824 pour édifices, \$16,344,476 pour autres travaux publics, ce qui forme un total de \$170,751,266.

—Manuce (Paul), fils d'Alde Manuce l'Ancien, né à Venise en 1512, mort en 1574, fut imprimeur en 1533, et se distingua par la correction de ses classiques latins. Trouver (1562), afin d'imprimer les saints Pères, au Capitole, ou Pie IV lui confia un atelier. Mal payé par le successeur de ce pontife, il retourna à Venise en 1570, pauvre et malheureux. Il fut un imprimeur-éditeur égal à son père, un des critiques les plus judicieux et un des écrivains les plus polis du XVI<sup>e</sup> siècle.

L'HORLOGE DE LA MORT.—Tout le monde connaît ce petit bruit qui se fait parfois entendre dans nos appartements, et qui est assez semblable à celui d'une pendule. Longtemps ce bruit a inspiré de la terreur aux gens superstitieux et on lui a donné le nom lugubre "d'horloge de la mort."

Les naturalistes ont jugé de bonne heure qu'il devait provenir de quelque insecte : les uns l'ont attribué à une araignée, d'autres à ce petit animal qu'on appelle "pou de bois" d'autres encore à ce petit coloptère nommé "vrillette," parce qu'il perce le bois comme une vrille.

Parmi ceux qui ont adopté cette opinion, les uns ont pensé que c'était l'insecte parfaitement : d'autres, que c'était son ver ou sa larve, et tous ont cru qu'il opérât ce bruit en creusant le bois soit pour s'en nourrir, soit pour en sortir.

De savants observateurs ont fini par constater que le bruit est dû à une vrillette, qui par des observations suivies, ont reconnu qu'elle en était la cause.

## LE REGIMENT, Feuilleton du " Monde Illustré "



Une lettre, apportée par un gendarme, l'invita à se rendre au parquet militaire de Chalon.—(Pape 334, col. 1)

## TROISIEME PARTIE

## CONSEIL DE GUERRE

## I

Tout conseil de guerre comprend deux parties distinctes, comme toute cour d'assises et précédée de l'enquête des juges : le jury et le parquet. Nous n'avons pas à nous occuper maintenant du jury, c'est-à-dire de la composition même du conseil qui devait juger Jacques et Bernard. Nous l'expliquerons à son heure. Nous ne nous occuperons que de l'instruction de l'affaire qui devait être minutieusement conduite et donner lieu à des scènes émouvantes entre quelques-uns des personnages de notre roman.

L'ensemble de la procédure devant les conseils de guerre constitue plusieurs opérations successives, et en premier lieu le rapport de la police judiciaire

(en ce qui concerne Jacques et Bernard, ce fut le rapport du capitaine que prévint Patoche et le procès-verbal de la gendarmerie de Borange). Ces rapports ou procès-verbal furent transmis, le jour même de l'arrestation des deux frères, au général commandant la circonscription. Celui-ci transmit les pièces à Châlons, au commissaire du gouvernement et lui ordonna de commencer la procédure. La justice militaire est expéditive. Il n'y avait pas cinq jours que Gironde avait été tué dans le pavillon du château des Aulnaies que le capitaine Segond avait toutes les pièces entre les mains et pouvait procéder à l'instruction, assisté de son greffier. Jacques et Bernard furent interrogés séparément.

Le capitaine Segond était un homme de taille moyenne, aux cheveux blancs et à la moustache blanche. Des yeux bleus, un peu dur, constamment abrités par un lorgnon en or. Très soigné dans sa tenue, parlant peu, sur un ton presque monotone et à voix basse toujours. Il était très aimé pour la franchise et la droiture de son caractère. On ne

lui connaissait que des amis, pas un ennemi. Il savait adoucir, envers les inculpés qui défilaient dans son cabinet pendant l'instruction, la sévérité de son regard, faire oublier la rigueur de ses fonctions par des reproches qui, partis de ce cœur haut placé où jamais n'avait failli le sentiment du devoir, allaient souvent frapper et émouvoir les cœurs les plus rudes de quelques soldats mal conseillés, entraînés, ayant fait un coup de tête et qui pleuraient à ors, pareils à de grands enfants grondés, le front bas et le képi tournant dans leurs mains. Un d'eux, une fois, lui avait dit :

— Il aurait fallu entendre, avant, vos bonnes paroles, mon capitaine ; maintenant, il est trop tard.

— Pourquoi ?

— Parce que je suis devenu un mauvais soldat.

— Il n'est jamais trop tard pour redevenir un honnête homme.

— Je vous jure que je le deviendrai, mon capitaine.

Segond était marié et père de famille. Deux

grands garçons, officiers, l'un dans les hussards à Châlons même, l'autre en garnison à Lyon, continuaient la tradition des vertus de simplicité et de droiture que leur avait enseignées ce bon soldat, ce brave et digne homme.

En même temps que les pièces régulières de la procédure concernant les deux frères, le capitaine Segond avait reçu une lettre adressée à lui particulièrement. Elle était signée de Cheverny. Bien longue et bien émue, cette lettre. Le colonel y racontait la scène de la nuit lugubre, à laquelle le hasard l'avait si intimement lié. Il disait que Bernard était son fils. Il disait que Jacques, ce Jacques qui était le principal inculpé, lui avait sauvé deux fois la vie pendant la campagne du Tonquin, et qu'il l'avait considéré longtemps, lui aussi, comme un second fils. Il disait sur son désespoir. Il racontait qu'en ce flagrant délit de meurtre commis chez lui, il avait voulu connaître la vérité. Il avait interrogé Bernard et Jacques, aussi Patoche. Et il rendait compte des réponses des trois hommes. Il terminait ainsi :

« Je ne veux pas influencer votre jugement, ai-je besoin de le dire, mon cher capitaine, et pourtant je vous écris le cœur bien navré. Mon fils va comparaître devant vous. Un autre enfant, son ami, mon sauveur, va être interrogé par vous. Eh bien, mon cher capitaine, avant que ces interrogatoires ne commencent, j'ai tenu à vous dire ceci : De toutes les réponses qui m'ont été faites par ces deux jeunes gens, la nuit où je les ai interrogés, il est résulté pour moi une conviction, c'est qu'ils mentent tous deux ; ils m'ont menti en me cachant les causes d'une querelle qui a amené un meurtre ; ils vous mentiront aussi, je le crains, en vous cachant les vraies raisons de ce meurtre. Ces raisons, mon cher capitaine, il faut les connaître, car elles doivent être bien graves ! Elles doivent être surtout bien extraordinaires. Et qui sait si ces raisons une fois connues ne diminueront pas la responsabilité terrible qui incombe à l'un de ces deux malheureux égarés ? Voilà ce que j'espère. Voilà pourquoi je vous écris. Je ne demande, ni pour l'un ni pour l'autre, une indulgence que vous ne pourriez leur accorder. Je vous demande seulement de vous souvenir que vous allez avoir devant vous deux soldats, dignes en tous points, jusqu'aujourd'hui, de porter le nom de soldats. Quelle haine, subitement éclatée, quelle insulte mortelle et imprévue a pu faire d'eux de ces accusés, des criminels ? A vous de le deviner, mon cher capitaine. Je vous serre affectueusement les mains. »

Et il avait signé : Georges de Cheverny, colonel au 145<sup>e</sup> de ligne.

Le rapporteur avait relu plusieurs fois cette lettre dont les termes l'avaient rendu tout pensif. Il avait parcouru les interrogatoires et il y avait vu, aussi, que les paroles du soldat et du sous-officier décelaient un mystère. Mais, il était aussi fin que bon le capitaine rapporteur.

— S'il y a un mystère, je le pénétrerai, se dit-il. Et il écrivit au colonel :

« Je comprends votre tristesse et vos inquiétudes. Je les partage. N'ai-je pas deux fils qui sont soldats ? Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour connaître la vérité, d'abord parce que c'est mon devoir strict, ensuite parce que je vous plains, enfin parce que j'espère, comme vous, mon colonel, que dans ces choses inconnues que nous soupçonnons, nous trouverons de quoi atténuer le grand crime qui a été commis. S'il n'est pas possible de sauver la liberté de l'un de ces deux jeunes gens, peut-être lui sauverons-nous du moins la vie. »

La lettre partit et rejoignit Cheverny vers Saint-Mihiel, où devait avoir lieu une revue des troupes qui avaient pris part aux manœuvres.

La prison militaire de Châlons où étaient écroués les deux frères et le conseil de guerre où ils devaient être jugés plus tard sont situés dans des bâtiments contigus rue de l' Arsenal. Au-dessus de la porte d'entrée on lit en grosses lettres gravées dans la pierre :

#### PRISON MILITAIRE

La guérite tricolore du factionnaire est auprès. Les bâtiments de la prison communiquent par les

cuisines avec ceux où siège le conseil de guerre où se fait l'instruction des crimes et délits passibles de ce conseil. Ces derniers bâtiments semblent également dater du seizième siècle, comme la partie principale de la prison. Le conseil est au No 7 de la rue de l' Arsenal ; la prison en forme le No 5.

C'est un quartier peu fréquenté, si ce n'est les soirs, dans les rues avoisinantes par des soldats en goguettes. Tout, de ce côté-là, a l'aspect monotone et triste : Ecoles, vieilles maisons, casernes des ouvriers de l'administration, longeant la rue déserte, au bout de laquelle on aperçoit, au-dessus de quelques toits rouges, le couronnement de la porte Sainte-Croix, arc de triomphe élevé sur le passage de Marie-Antoinette lorsqu'elle vint épouser Louis XVI.

La prison est divisée en deux dans sa longueur, d'un côté, les cours, et dans la dernière, la plus grande, dont les murs donnent sur la cour de la caserne des ouvriers d'administration, la guérite du factionnaire. Sur l'autre côté, tout d'abord, le poste de la garde, puis la prison des détenus, ensuite l'installation réservée aux prévenus, différente de la première. C'était dans une des cellules, non loin des cuisines, que Jacques et Bernard avaient été enfermés. Au premier étage de la prison sont les ateliers de cages et ouvrages en fil de fer. Au rez-de-chaussée des bâtiments du conseil de guerre sont la salle des témoins, le greffe, les cabinets du commissaire du gouvernement et de son substitut. Au premier étage, la salle du conseil, la salle des délibérations, le cabinet du rapporteur, le cabinet du substitut.

Pressentant une affaire très embrouillée et pénétré de l'extrême gravité de cette affaire, le capitaine Segond résolut d'abord de faire une enquête approfondie sur tous les personnages qui allaient y jouer un rôle, sur Jacques d'abord qui paraissait inculpé, sur Bernard ensuite ; sur Gironde lui-même, sur Gironde surtout, car qui sait si des révélations ne lui apprendraient pas le mot de l'énigme que cachait ce meurtre ?... Enfin sur ce personnage de Patoche, intervenu dans ce crime comme un mauvais génie et dont la déposition était si importante, si accablante pour Jacques.

Oui, cette enquête, il allait l'ordonner en envoyant des notes explicites à la préfecture de police à Paris. Mais auparavant, il voulut interroger les deux jeunes gens. Lui feraient-ils les mêmes réponses qu'au colonel de Cheverny ? N'allaient-ils pas dire la vérité, ou du moins n'allaient-ils pas se contredire au premier interrogatoire ? Il se rendit rue de l' Arsenal, ce matin-là, avec l'intention de les presser de questions, avec son habileté ordinaire. Il les avait interrogés une fois seulement, pour se conformer à la loi qui veut que les prévenus le soient dans les vingt quatre heures de leur arrestation. Mais il s'était contenté, pour obéir au texte même de la loi, de leur demander leurs noms et de s'assurer de leur identité. Puis il les avait fait reconduire dans leur cellule. Ce matin-là, il les envoya chercher.

Jacques et Bernard sortirent des cellules et furent amenés au caporal de garde à la prison qui les escorta avec quatre hommes jusque dans le cabinet du rapporteur. Chaque fois que les détenus sont ainsi extraits de la prison pour être amenés devant le rapporteur ou pour passer devant le conseil, le caporal de garde place des sentinelles au rez-de-chaussée, à la porte d'entrée du conseil.

Jacques et Bernard devaient être interrogés séparément. Bernard resta sous la garde des hommes pendant que Jacques était introduit dans le cabinet du capitaine Segond. Ils ne s'étaient pas vus. Ordre avait été donné de les empêcher de communiquer ensemble. Le capitaine était à son bureau assurant d'un geste machinal son binocle d'or sur son nez. Un commis greffier, adjudant, préparait des feuilles à l'en-tête du conseil pour y consigner les réponses de Jacques.

Le jeune homme entra, fit le salut militaire et resta debout, au milieu du bureau, pendant que le caporal de garde s'asseyait sur une chaise, auprès de la porte. Si énergique qu'il fût, bien qu'il eût sa conscience pour lui, cependant Jacques souffrait beaucoup et son visage reflétait ses tortures morales. On ne passe pas ainsi sans secousse, sans un terrible ébranlement de l'âme et du corps, d'une vie d'honneur, sans tache, consacrée tout

entière au devoir, à l'accusation d'un meurtre, et, chose plus grave, du meurtre d'un officier. Certes, tout au fond de son cœur, restait l'immense joie de sauver sa mère, l'ivresse sublime du sacrifice de sa vie à l'affection que sa mère lui inspirait. Mais, malgré cette joie, malgré cette ivresse, son visage avait maigri encore depuis plusieurs jours.

L'accusation qui pesait sur lui, depuis l'affaire du cercle, l'avait déjà bien changé. Hélas ! qui l'eût reconnu, à présent, le pauvre garçon ? Il semblait n'avoir plus qu'un souffle. Ses yeux étaient cerclés d'un large trait noirâtre, comme meurtris par un choc : son nez semblait s'être effilé et le menton apparaissait énorme, trahissant une volonté surprenante, surtout le visage maintenant souffreteux, autrefois frais, reposé et souriant.

De la gare de Châlons à la prison, dans ce triste trajet qu'il fit entre les gendarmes de Borange, sous les regards curieux des gens qu'il rencontrait, le cœur lui manqua ; il eut une faiblesse en passant dans la rue de Vaux, chancela sur les jambes et s'écroula, sans connaissance. Les gendarmes le conduisirent à la pharmacie Michel où des cordiaux lui furent administrés.

Le capitaine Segond, bien qu'il ne l'eût jamais vu, n'avait pas de peine à deviner les ravages faits sur ce garçon par la tristesse de son avenir brisé. Jacques avait vingt-deux ans à peine et il avait l'air d'en avoir trente ! Il réfléchissait à tout cela en le regardant. Et Jacques, le front incliné, les bras pendants, les talons rapprochés, la pointe en dehors, Jacques, tête nue, attendait.

— Tout, dans ce garçon, dénotait énergie, fierté, intelligence. C'est dommage ! C'est dommage ! murmurait le rapporteur.

Et tout à coup, il se dit que les finesse ordinaires des juges d'instruction ne réussiraient sans doute pas avec cet homme et qu'il valait mieux faire appel à sa franchise, frapper à son cœur, surexciter son honneur de soldat. Alors, doucement, simplement, il dit :

— Jacques, vous êtes sous-officier, vous avez la médaille militaire, vous vous êtes conduit comme un brave au Tonquin, vous êtes être officier, vous aimez votre régiment qui était toute votre vie, Jacques, vous me direz la vérité.

— Je vous la dirai, mon capitaine ? fit le sous-officier ému.

— Non pas celle que vous avez dite à votre colonel.

Et, insistant, d'une voix toujours douce, mais plus ferme :

— La vérité... vraie !

Jacques se tut.

— Vous voyez, dit le capitaine, que j'ai raison d'insister et que les réponses que vous avez faites à votre colonel n'étaient pas l'expressi. n même de cette vérité que je vous demande,

— Vous vous trompez, mon capitaine. Il n'est rien de ce que j'ai répondu à M. de Cheverny que je ne sois prêt à vous répéter dans les mêmes termes. Et j'ajouterai, mon capitaine, que rien dans ces réponses ne peut vous porter à croire que j'aie voulu altérer la vérité.

— Ainsi, vous haïssez M. Gironde, votre officier.

— Je le haïssais.

— Vous étiez son ennemi ?

— Je l'étais.

— Quelles étaient les raisons de votre haine ?

— Je ne puis les définir, mon capitaine.

— Allons donc ! vous laissez un homme sans savoir pourquoi ?

— Le sous-lieutenant m'était profondément antipathique.

— Encore une fois pour quelle raison ?

— Aversion instinctive.

— Il vous avait puni.

— Consigné, mon capitaine.

— Justement ?

— Il était dans son droit, je n'ai rien à dire puisqu'à l'appel de mon grade je suis arrivé une ou deux secondes en retard. Mais il était évident que cette punition était cherchée, attendue.

— Vous n'avez pas tenu compte de cette punition et vous vous êtes échappé du bivouac, sans qu'on vous aperçut ?

— C'est exact.

— Quelle si grave raison vous amenait au châtiment ?

teau des Aulnaies et vous faisiez ainsi manquer à la discipline ?

—Aux Aulnaies se trouvait Marjolaine, que j'aime. Je n'étais pas de service. Aucun officier ne m'eût refusé d'aller au château passer une heure, sans cette punition.

—Et r. ncontrant Gironde au château vous vous êtes pris de querelle et vous l'avez tué ?

—Oui, mais loyalement, en duel.

—Gironde n'aimait-il pas cette jeune fille ?

—Marjolaine ! Non. Il n'y a pas eu là de querelle de jalousie.

—Si Gironde n'est pas venu aux Aulnaies dans l'espérance d'y voir Marjolaine, savez-vous pourquoi il s'y trouvait à pareille heure ?

—Je l'ignore.

Au fur et à mesure que Jacques répondait, le capitaine compulsait ses notes et hochait la tête. Tout ce qu'il entendait, c'était bien ce qu'avait répondu Jacques au colonel. Il était évident que chez le sous-officier il y avait un parti pris énergique de ne rien dire de plus.

—A moins que je l'y oblige ! murmura Segond.

Et après quelques secondes de réflexion :

—Dites-moi, sergent, quel rôle a joué ce Patoche en toute cette affaire ?

Jacques tressaillit. Le capitaine ne le perdait pas de vue.

—Le rôle d'un témoin, je suppose.

—Vous le connaissiez, cet homme ?

—Oui.

—Depuis longtemps ?

—Oh ! depuis mon retour du Tonquin.

—J'ai sous les yeux quelques notes qui m'ont été transmises de votre régiment. Vous avez été surpris, il y a quelques temps, en flagrant délit de tricherie dans un tripot parisien.

—Oui, mais j'ai toujours protesté de mon innocence.

—En marge de ces notes votre colonel a ajouté que vous aviez été conduit dans ce cercle par ce même Patoche, qui vous avait fait, paraît-il, trop bien dîner ce soir-là.

—C'est vrai.

—Ne trouvez-vous pas surprenante l'intervention de cet homme dans ces deux graves événements de votre vie ? D'abord, au cercle de la Chaussée d'Antin où il vous conduisit et d'où vous ne sortez qu'avec une accusation déshonorante ; ensuite, dans ce pavillon des Aulnaies, où vous arrivez tout à coup pour vous rendre coupable d'un grand crime, alors que celui qui vous livre, qui est allé chercher la force armée, qui prétend vous avoir vu frapper votre officier, est ce même Patoche dont la conduite a été si louche au cercle ?

—J'ai pensé à cela. En effet, cet homme m'a été fatal.

—Vous n'avez pas cherché à comprendre ?

—Comprendre quoi, mon capitaine ?

—Si cette intervention n'était pas prévue, escomptée...

Le sous-officier ne répondit pas. Il avait fermé les yeux et se raidissait contre la haine et la colère qui l'envahissaient. Certes, il le comprenait le rôle de Patoche. Le misérable avait deviné que Jacques était le fils de la comtesse et parce qu'il craignait que ce secret n'arrivât jusqu'à la pauvre femme, il l'avait déshonoré pour l'éloigner de la famille Cheverny. Il avait compté sans la tendresse du cœur de Marguerite qui n'avait pas cru Jacques coupable, l'avait quand même retenu auprès d'elle pour le consoler et le reconforter.

Et ce n'était pas tout. C'était Jacques qui détruisait par son apparition l'intrigue de Patoche et renversait à jamais sa fortune avec l'échafaudage de ses odieuses mensonges. Et Patoche, en accusant Jacques, se vengeait.

—Vous ne me dites pas la vérité, sergent, fit le rapporteur avec calme, la main appuyée sur la monture de son lognon.

—Mon capitaine, je vous assure...

—Quand on est un soldat sans reproche comme vous l'avez été, on ne devient pas, pour un prétexte futile, le meurtrier de son officier. Vous me cachez ce que j'aurais grand intérêt à connaître, ce qui vous sauverait peut-être.

—Oh ! mon capitaine, ma vie est peu de chose, et le sacrifice en est fait depuis longtemps.

—Moi, je représente la justice, sergent, vous

pouvez faire le sacrifice de votre vie, mais la justice n'accepte pas ces sortes de compromis. Ce que vous me cachez, je le connaîtrai tôt ou tard, soyez-en sûr.

Jacques baissa la tête. Il sentait que l'interrogatoire était fini pour ce jour-là et que le supplice ne durerait pas plus longtemps. En effet le rapporteur faisait un signe au caporal qui se levait. Jacques salua Segond, mais avant de sortir :

—Mon capitaine, veuillez me permettre d'ajouter un mot.

—Je vous écoute.

—Vous ne pouvez retenir Bernard en prison plus longtemps. Bernard est entièrement innocent du meurtre de Gironde. Son amitié pour moi est si vive qu'au premier moment il a voulu pousser cette amitié jusqu'à l'héroïsme et s'accuser à ma place. Mais la justice ne peut s'arrêter à une accusation pareille. S'accuser soi-même ne compte pas pour elle, s'il n'existe pas d'autre preuve. Bernard n'avait aucun motif de haine contre Gironde. Lorsqu'il entra dans le pavillon, attiré par le bruit des fleurets qui s'entre-choquaient, ce fut trop tard pour sauver Gironde, trop tard pour arrêter mon bras. Gironde était trop frappé. On ne peut donc rien reprocher à Bernard. Bernard devrait être libre. Remettez-le en liberté. Laissez-le aller retrouver sa mère dont vous devez comprendre le désespoir. Son père, mon capitaine, son père qui doit rougir de voir son fils en prison et supporter la honte, ne durât elle que quelques jours, d'une aussi grave accusation.

—Je suis seul juge d'une pareille mesure, dit le capitaine avec douceur. Il faut que j'interroge Cheverny, d'abord.

—Mon capitaine, implorait Jacques.

—C'est bien ! dit Segond.

Et il renouva, vers le caporal, le signe d'emmener le sous-officier. Jacques sortit. Quelques minutes se passèrent. Jacques avait été réintégré dans sa cellule. Bernard était introduit devant le rapporteur. Comme il avait fait pour Jacques, le capitaine considéra longuement le soldat. Il examinait ainsi tous les inculpés qui défilaient dans son cabinet, cherchant, avant son interrogatoire, à se rendre compte du caractère de l'homme, à démêler quels avaient pu être, étant donné ce caractère, les mobiles qui l'avaient poussé au crime pour lequel il était amené devant lui. La caractéristique de la physionomie de Bernard, c'était, nous l'avons dit, la douceur mêlée de fierté.

En ce moment, il y avait, de plus, non point de la honte, comme on aurait pu s'y attendre d'un soldat coupable, mais une tristesse profonde. Bernard pensait aux Aulnaies, au désespoir des siens. Comment sa mère, si aimante et si tendre, comment sa sœur, dont la santé était si délicate et qui adorait son frère, comment son père surtout, frappé dans son honneur et dans son cœur par l'arrestation de son fils, comment tous ces êtres chéris avaient-ils pu supporter un si terrible coup ? Après un long silence, le capitaine dit doucement :

—Et vous, Cheverny, me direz-vous la vérité ?

La réponse de Bernard fut celle de Jacques.

—Mon capitaine, vous ne m'avez pas encore interrogé, mais je suppose que mon père a dû vous envoyer quelques notes et que dans ces notes il a relaté les questions qu'il a adressées, aux Aulnaies, à Jacques et à moi ?

—Eh bien ?

—Eh bien, mon capitaine, je n'ai rien à changer à ce que j'ai déclaré à ce moment-là.

—Etrange entêtement des deux côtés, murmura le rapporteur. Evidemment l'un des deux se dévoue pour l'autre ! Lequel des deux ? Et pourquoi un aussi grand un aussi complet dévouement ? Quelle terrible responsabilité pour moi !

Segond fit au jeune homme les mêmes questions qu'à Jacques ; il ne put en obtenir aucun éclaircissement. Bernard, pas plus que Jacques, ne voulut expliquer les vrais motifs du duel ; pas plus que Jacques, il ne dit pourquoi Gironde, se trouvait, à cette heure, dans le pavillon du château ; il n'avait qu'un seul moyen de s'expliquer, de se sauver, mais employer ce moyen-là, c'était trahir sa mère et il n'y songeait même pas. Le rapporteur appuya surtout sur le dévouement qu'il devinait chez l'un des deux hommes :

—Il y a longtemps que vous connaissez Jacques ?

—Quelques semaines seulement. Jacques a sauvé deux fois au Tonquin la vie de son commandant, qui était mon père ! A son retour, mon père nous l'a présenté, ainsi que Marjolaine qui lui a servi de mère, et il nous a plu beaucoup.

—Il me semble, en effet, que cette amitié est allée tout de suite à l'extrême, et que la plus grande preuve que Jacques puisse en recevoir est celle que vous lui donnez en ce moment.

—Comment cela ?

—En vous dévouant pour lui.

—C'est lui qui cherche à se dévouer pour moi.

—Dans quel but ?

—Pour me sauver. Jacques n'a pas de famille. Dernièrement on a essayé de le déshonorer. Il en a été désespéré. Il a voulu, il me l'a avoué, se suicider. Son dévouement d'aujourd'hui n'est pas autre chose qu'un suicide. Le raisonnement qu'il s'est tenu est sans doute celui-ci : Je n'ai ni père ni mère pour me pleurer, quand je serai mort. J'ai trouvé sur mon chemin de braves gens qui m'ont aimé comme si j'étais leur fils, la famille de Cheverny. Cette famille serait cruellement frappée par la mort de Bernard. Je mourrai à la place de Bernard.

Et après avoir soupiré :

—Jacques a le caractère haut placé. C'est un héros, mon capitaine, un héros timide et bon. Croyez que la vérité est là.

—Supposons un instant que cela soit vrai. Cherchons maintenant le sujet de cette querelle. Gironde fréquentait votre maison à Paris ?

—Depuis peu.

—Quelles relations aviez-vous avec lui ?

—Polies, mais non affectueuses. Cet homme me déplaisait.

—Sans raison ?

—Oui, dit Bernard en hésitant, sans raison.

—Comment est venu votre duel ?

—Après une discussion.

—Sur quoi ?

—Des choses futiles ; questions de service, défaut d'entente, sévérité excessive de la part de Gironde, que ses galons d'officier rendaient hautain et insupportable.

—Ce n'est pas ce que me disent les premiers rapports qui me sont parvenus sur Gironde et qui me le représentent au contraire comme très poli, très doux, même un peu triste.

—Ce que j'ai dit est la vérité. Il m'a insulté, je l'ai frappé, nous nous sommes battus.

—Jacques était là ?

Bernard réfléchit une seconde. Puis il eut la même pensée que Jacques avait eue tout à l'heure, celle d'éloigner de son frère jusqu'au soupçon même d'une complicité dans ce meurtre, et il répondit :

—Jacques est arrivé trop tard. Gironde venait d'être frappé.

—C'est, fit Segond, justement ce que le sous-officier a dit de vous dans l'interrogatoire que je lui ai fait subir tout à l'heure.

—Il prétend ? fit Bernard, comprenant la noble pensée de son frère et ému jusqu'aux larmes.

—Il prétend que vous n'avez pas assisté à ce duel et que lorsque vous êtes arrivé, attiré par le bruit du combat, des armes qui se froissaient, du piétinement des deux adversaires, il était comme vous le disiez vous-même, trop tard, car Gironde tombait mortellement frappé.

Bernard se tut. Son émotion était trop grande pour lui permettre de prononcer un mot en cet instant. Et le capitaine répétait en lui-même :

—Quel est celui des deux qui dit la vérité ?

Il était inutile de pousser plus loin son interrogatoire.

Le capitaine Segond le comprit. Bernard fut reconduit dans sa cellule.

—Il est évident, se disait le rapporteur, que ces jeunes gens ne parleront pas. Il faut donc pour ne pas perdre mon temps et si je veux pénétrer le secret de cette affaire, il faut que je ne m'occupe plus d'eux, que je cherche en dehors d'eux des indices, des documents, des preuves qui me permettront plus tard de les interroger de nouveau et de les mettre en contradiction avec eux-mêmes.

Restait cependant un homme qu'il était intéressant pour lui de connaître, c'était ce Patoche qui semblait si intimement mêlé à la vie de Jacques depuis son retour du Tonquin. Sans bien claire-

ment définir les raisons qui le faisaient penser ainsi, le capitaine estimait que ce Patoche devait peut-être lui faire des révélations intéressantes. Son intervention lui paraissait louche. La gendarmerie de Borange l'avait averti que cet individu n'avait pas quitté le pays, en prévision des témoignages que la justice pourrait lui demander. Il était encore à l'auberge où il était descendu, avant son rendez-vous avec Mme de Cheverny.

Et c'était vrai. Patoche n'avait pas voulu fuir, estimant avec juste raison, que s'il fuyait, s'il passait à l'étranger, il attirait forcément sur lui l'attention de la justice militaire. Il pensait, du reste, avoir fort peu de chose à craindre. Les deux frères ne parleraient pas. Même s'ils trahissaient Marguerite, que pourrait-il en résulter de dangereux pour lui ? L'autorité militaire est expéditive. Elle ne tient pas compte des raisons d'un crime. Elle n'en recherche pas les dessous. Un officier avait été assassiné. Le meurtrier était sûrement perdu. Et Patoche s'arrangeait pour que le meurtrier fût Jacques. Il raisonnait juste en cela, mais il ne se doutait pas, toutefois, que le capitaine Segond, frappé du côté mystérieux de cette affaire, en voudrait connaître le fin mot et allait commencer une enquête dont la minutie ne le céderait en rien à l'instruction la mieux conduite d'une affaire criminelle civile.

— Puis, se disait Patoche, si je me sens inquiet, la frontière est à deux pas. En quelques minutes, je suis hors de France ! Je suis tranquille là-dessus !

Il y avait les billets Jacobson dont le souvenir le tourmentait, mais outre que l'échéance n'en était pas encore arrivée, il se croyait également en sûreté contre toute poursuite venant de Paris, car il n'avait pas dit, rue Saint-Honoré, où il allait et il était fort probable que les agents de la sûreté ne viendraient pas le relancer dans un village perdu de la frontière lorraine.

Patoche dormait donc sur ses deux oreilles. Une lettre, apportée par un gendarme, l'invita à se rendre au parquet militaire de Châlons, devant le rapporteur.

— Je m'y attendais ! se dit-il.

Et il partit.

Quand, le lendemain, Patoche entra dans le cabinet du rapporteur, le capitaine lui fit passer ce court et silencieux examen dont il avait l'habitude. Mais Patoche était trop rusé pour s'en trouver mal à l'aise. Il avait vu quelques juges d'instruction dans sa longue vie d'aventures, il avait subi quelques interrogatoires. M. Segond ne l'effrayait donc pas. Celui-ci, déjà, avait sur Patoche son opinion faite :

— Jacques et Bernard de Cheverny sont les victimes de cet homme. Patoche est un gremlin capable de bien des choses.

Et brusquement, après avoir demandé son nom, son adresse, son état civil :

— Vous avez un casier judiciaire, vous ?

Patoche fut démonté. Certes, s'il hésita à répondre, ce ne fut pas longtemps, mais pendant quelques secondes il resta un peu interdit par ce coup d'œil du juge qui tout de suite pénétrait son individualité.

— Et moi qui croyais avoir l'air d'un honnête homme ! murmura-t-il entre ses dents.

Il se remit bientôt, du reste, car s'il avait côtoyé le code bien souvent, jamais il ne s'était mis dans le cas d'une action en justice et il n'eût eu aucune crainte à cet égard, s'il avait pu rentrer en possession des billets Jacobson, sa première imprudence, sa première folie, faite par un moment de rage contre le sort, dans une heure de dénuement complet !

— Je ferai observer à monsieur le rapporteur qu'en réclamant son casier judiciaire d'un brave homme comme moi, il me fait une injure gratuite.

Mais Segond ne se laissait pas prendre aux belles paroles.

— Vous n'avez jamais été condamné ?

— Jamais. Du reste, je rappellerai à M. le rapporteur que je ne viens pas ici en accusé, mais en simple témoin. Je n'ai pas sollicité le moins du monde la faveur d'être entendu, j'appelle ce dérangement une faveur, et si ma figure ne plaît pas à monsieur le rapporteur, je ne tiens pas autrement à lui montrer davantage.

Il fit mine de regagner la porte. La voix impérieuse de Segond l'arrêta :

— Restez !

— Comme monsieur le rapporteur voudra.

Il revint, prit sans façon une chaise, s'y laissa tomber lourdement et croisa les jambes. Segond lui fit alors préciser les différents détails de la scène du meurtre à laquelle Patoche, on s'en souvient, prétendait avoir assisté. Patoche redonna, sans se contredire, les renseignements sur lesquels il s'était déjà étendu devant M. de Cheverny. A deux reprises, M. Segond lui demanda :

— Vous êtes bien sûr de ne pas vous tromper ? Vous avez vu le sous-officier lever la main sur Gironde et le frapper ?

— Je l'ai vu !

— C'était bien le sous-officier ? Ce n'était pas le soldat ?

— Le sous-officier, monsieur.

— Vous le connaissiez, du reste, ce jeune homme ?

— Oui, c'est moi qui ai acheté le magasin de modes à sa sœur d'adoption, Mlle Marjolaine. Et je me suis trouvé à plusieurs reprises en relation avec lui.

— Notamment au cercle de la rue de la Chaussée-d'Antin.

— Ce soir-là, en effet.

Segond n'eut garde d'insister sur cet ordre d'idées. Il craignait trop de donner l'éveil à Patoche. Et Patoche lui paraissait un rusé compère, très attentif à ce qui pouvait l'intéresser. Cependant il y avait une question qu'il voulait lui adresser, ce qu'il fit d'un ton indifférent comme s'il pensait, en la faisant, à autre chose, bien que cette question-là fût grave et pleine de sous-entendus.

— C'était la première fois que vous veniez en ce pays ?

— La première fois. Quel beau pays, monsieur le rapporteur, moi, j'adore la campagne, voyez-vous, et, si j'étais riche, je...

— Vous ne connaissiez pas Pierre Gironde l'officier tué ?

Patoche toussa, un peu inquiet.

— C'est curieux, dit-il, je me serai refroidi l'autre nuit.

— Vous ne répondez pas.

— Mais si, mais si. Pour sûr, je me suis enrhumé !

— Ma question vous embarrasse ?

— Là ! ça va mieux. Mais non, monsieur le rapporteur, je ne suis pas embarrassé le moins du monde. Vous me demandiez si je connaissais Pierre Gironde ?

— Oui.

— Et comment ! Où l'aurais-je connu, monsieur le rapporteur ?

— A Paris, où cet officier demeurait en dehors de son temps de service militaire.

— Je ne l'ai jamais rencontré.

— Vous le jurez.

— Certes... je... je le jure !

— C'est bien. Une autre question.

Patoche respira. Du moment que le capitaine passait à une autre question, c'est qu'il ne reviendrait pas sur la première. Et il tenait, malgré tout, à ce qu'on ne connût pas ses anciennes relations avec Gironde. Le rapporteur reprenait :

— Vous étiez inconnu du colonel de Cheverny ?

— Ah ! absolument, dit vivement Patoche, sûr de son fait.

— Et de Mme de Cheverny ?

Patoche fut repris par sa toux et le mouchoir sur les lèvres il se tordait, devant le capitaine, tressant et crachant, mais ne répondant pas. Il ne s'apercevait pas qu'à chaque accès de toux, M. Segond faisait un signe à l'adjudant greffier qui tenait compte des réponses de Patoche. Et chaque accès, témoignant d'une hésitation à répondre, était noté sur le papier par une ligne de points. Cette simple remarque devait attirer l'attention du rapporteur sur les questions mêmes qui avaient motivé ces hésitations.

— Et de Mme de Cheverny, étiez-vous connu ? répéta Segond.

— Un peu... finit par murmurer le misérable.

Segond ne retint pas un geste de surprise.

— Comment cela ? vous étiez en rapport avec elle ?

— Oh ! ce n'est pas là l'expression exacte. J'ai

eu l'honneur d'être reçu par elle en ces derniers temps... simplement.

— Et pourquoi ces visites ?

— Je me trouvais gêné. Les affaires n'allaient pas. Je savais la comtesse bonne et généreuse. Je me suis hasardé à me présenter chez elle et à lui demander un secours d'argent.

— Et c'était la première fois que vous vous trouviez en sa présence ? Vous alliez à elle sans recommandation ? Cela me paraît étrange.

— Permettez, monsieur le rapporteur, permettez. Ce n'est pas d'hier que je connais Mme la comtesse de Cheverny.

— Que ne le disiez-vous ! Ensuite !

— Je l'ai connue lorsqu'elle était encore jeune fille. Elle habitait en Loir-et-Cher la propriété de Malpalu, dont j'ai été l'intendant. J'ai quitté Malpalu un peu avant le mariage de la comtesse et je suis venu chercher fortune à Paris.

Segond ne faisait pas semblant d'écouter, et cependant il prêtait une attention extrême à ces moindres paroles. Il lui semblait sans se rendre bien compte des raisons qui le faisaient penser ainsi, que c'était un coin du voile qui se déchirait. Du moment que Patoche connaissait Marguerite, ce n'était plus le hasard, ainsi qu'il le prétendait, qui avait conduit le misérable aux Aulnaies, le soir du meurtre. Il était venu, amené là par ses intérêts. Ses intérêts, quels étaient-ils ? C'était ce qu'il importait de savoir, mais le rapporteur avait confiance dans l'avenir. Il le saurait. Il arrêta là ses questions à Patoche. Il lui demanda seulement :

— Vous n'avez plus rien à nous dire ?

— Non, monsieur le rapporteur.

— Voulez-vous signer votre déclaration ?

— Avec plaisir, monsieur le rapporteur, dit Patoche, heureux d'en être quitte à si bon compte.

Il prit la plume, signa d'un paraphe triomphant mais tout à coup, avisant les lignes de points qui ponctuaient certaines de ses réponses.

— Tiens, dit-il, qu'est-ce que cela ?

— Vos accès de toux, monsieur ! dit le capitaine en saluant et sans qu'un muscle ne bougeât sur son visage.

Patoche le quitta et en s'en allant il se disait :

— Mes accès de toux ! Mes accès de toux ! C'est un pince-sans-rire, il faudra s'en méfier.

#### A suivre

#### LA CHARTE ACTUELLE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

Forme partie de la constitution de l'Etat ; c'est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie de la Louisiane, ainsi que l'a déclaré la Cour Suprême des Etats-Unis ; et cette charte reste en vigueur en dépit de tout ce qui peut arriver, encore cinq ans, c'est-à-dire jusqu'en 1895. La législation de l'Etat de la Louisiane, par un vote des deux tiers des deux Chambres, vient de décider que le peuple aura à se prononcer si la charte de la Loterie doit être prolongée de 1895 à 1919. C'est l'impression de tout le monde que le peuple se prononcera en faveur de la Loterie.

— Alfred est assis près de la jeune fille et lui demande timidement d'être sa femme. Elle se trouble et devient toute pensive. Certes, elle le voulait bien ; elle l'aimait de toute son âme. Elle aurait accepté et en aurait été très heureuse, certaine d'avance qu'Alfred ferait un excellent mari. Francs et honnêtes tous deux, ils avaient appris à se connaître dès l'âge le plus tendre. Mais une maladie inconnue à la jeune fille la troublait depuis quelques mois. Elle lut un jour chez une amie un petit livre qui traitait des maladies inhérentes à la femme et de suite elle comprit ce qu'elle avait. C'était la maladie qui affecte les trois quart et demi des femmes. Sans retarder elle se procura le remède infailible pour ces maladies là, le "Régulateur de la Santé de la femme" et un "Fermale Pourous Plaster" du Dr Larivière, et deux mois après elle était guérie et était l'épouse heureuse de l'heureux Alfred. Dépot de ces remèdes à Montréal chez : Dr J. Leduc, Picault et Contant, Laviolette et Nelson, Dr F. Demers, Evans et Fils, où tous les marchands peuvent se le procurer. [Aussi à vendre partout aux Etats-Unis. Pour toutes informations écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I.]

**Avis aux mères.**—Le "sirop calmant de Madame Winslow" est employé depuis plus de 50 ans par les mères pour la dentition des enfants, et toujours avec un succès complet. Il soulage le petit patient aussitôt, procure un sommeil calme et naturel en enlevant la douleur, et le petit chérubin "s'épanouit comme un bouton de fleur." Il est très agréable à prendre, il calme l'enfant, amolite les gencives, enlève la douleur, arrête les vents, régularise les intestins, et il est le meilleur remède connu pour la diarrhée causée par la dentition ou autrement. Vingt-cinq cents la bouteille

**BIEN APPROUVE**

C'est un fait reconnu par tous ceux qui ont eu la bonne idée de se servir de l'Huile Electrique magique pour la diphtérie, mal de gorge le plus obstiné, en ont infailliblement guéris en quelques heures. Les preuves les plus convaincantes seront fournies à qui les voudra, en s'adressant au propriétaire de ce Remède : Elz. Brochu, Lévis, P. Q. En vente chez les pharmaciens et les marchands.

**GARE AUX RHUMATISMES !**

A l'approche de l'automne, c'est-à-dire de la saison de la pluie, du vent et du froid, pas une famille ne devrait négliger de se pourvoir de la célèbre et populaire Huile Electrique magique de Bourk. Aucun remède ne possède les vertus de ce spécifique pour soulager et guérir le rhumatisme et toutes les affections nerveuses, ainsi que les maux de gorge. En vente chez A. E. Duberger, 24 carré Chaboillez, Montréal.

**STENOGRAPHIE.**—Leçons de sténographie, à domicile, par correspondance ou autrement. Méthode simple et rapide applicable aux deux langues; système merveilleux d'abréviations; par un sténographe d'expérience membre de l'Institut Sténographique des deux Mondes, de Paris. S'adresser à J. N. MARCIL, 1149, rue St-Jacques, Montréal.

**PISO'S CURE FOR CONSUMPTION**  
Le Meilleur Remède pour la toux  
En vente dans toutes les Pharmacies.

*Alcide Chausse*  
Architecte  
No 154, Rue St-Catherine  
Montréal.  
Téléphone Bell 6504.

**CASTOR FLUID**

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille

HENRY R. GRAY,  
Chimiste-pharmacien,  
122 rue St-Laurent.

**\$2.25**  
**CHEMISES BLANCHES**

Devant plissé, pour

**\$1.25**

— SIX POUR \$6.75 —

Chemises sur commande \$1.50

**GUIMOND**

15 ST-LAURENT

Saint-Nicolas, journal illustré pour garçons et filles, paraissant le 1<sup>er</sup> de chaque semaine. Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> décembre et du 1<sup>er</sup> juin. Paris et départements, un an : 18 fr. ; six mois : 10 fr. ; Union postale, un an 20 fr. ; six mois : 12 francs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris (France).



Unique voie ferrée donnant accès aux magnifiques Plages d'Été et aux Régions Forestières et Agricoles au Nord de Québec.

Magnifiques TERRES A BLE actuellement offertes en vente par le Gouvernement Provincial. Rails d'acier, Ponts en acier et en fer.

Trains Express direction Nord et Sud tous les jours. Taux réduits accordés aux sportsmen.

Voyez notre indicateur.

ALEX. HARDY,

Agent général du fret et des passagers.

J. G. SCOTT.

Secrétaire et Gérant.

**A. HURTEAU & FRERES**

MARCHANDS DE BOIS DE CIAGE

22, rue Sanguinet, Montréal

Coin des rues Sanguinet et Dorchester. Téléphone 106  
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc  
Téléphone 140

**V. ROY & L. Z. GAUTHIER,**

Architectes et évaluateurs ont transporté leur bureau au numéro

180 - RUE SAINT - JACQUES - 180

Edifice de la Banque d'Épargne

VICTOR ROY

L. Z. GAUTHIER

Élévateur 4e plancher. Chambre 3 et 4

**La Compagnie d'Assurance**

**NORTHERN OF ENGLAND.**

Capital..... \$15,000,000  
Fonds accumulés..... 17,108,000

BUREAU GÉNÉRAL POUR LE CANADA

724 NOTRE-DAME, MONTREAL

ROB. W. TYRE, Gérant.

AGENTS POUR LA VILLE

ELZEAR LAMONTAGNE

JOSEPH CORBEIL

**LES AMERS INDIGENES I**

Le plus économique en même temps que le plus efficace tonique stomacique et digestif.

Les AMERS INDIGENES doivent leur popularité aux plus importantes qualités que peut avoir une préparation médicamenteuse; une efficacité toujours certaine, l'absence de tout principe dangereux, et la modicité du prix.

Les AMERS INDIGENES sont une combinaison préparée dans des proportions rigoureuses, d'un grand nombre de racines et d'écorces les plus précieuses par leurs vertus médicinales, toniques, stomachiques, digestives et carminatives.

Les MAUX DE TÊTE, ETOURDISSEMENT, NAUSÉES, MALAISE GÉNÉRAL, sont le plus souvent la suite de dérangement de l'estomac, et dans ce cas, les AMERS INDIGENES ne manquent jamais d'apporter un soulagement prompt, et le plus souvent, une guérison certaine.

Les AMERS INDIGENES se vendent en détail dans toutes les bonnes pharmacies de la Puissance, en boîtes de 25 cts. seulement, contenant ce qu'il faut pour 3 ou 4 bouteilles de 3 demiards.

**S. LACHANCE,**

PROPRIÉTAIRE,

1538 ET 1540 RUE STE-CATHERINE

MONTREAL.

**MAISONS RECOMMANDEES**

NEW-YORK

Pension privée : Antoine Jungbluth  
80, Clinton Place, près de la 5e Ave.

RIMOUSKI

Hôtel St-Laurent, A St-Laurent & Cie Prop

SAINT-HYACINTHE

Hôtel Yamaska, Perreault, Prop.

RIVIERE-DU-LOUP EN BAS

HOTEL TALBOT

FRASERVILLE HOTEL

Jos. DESLAURIERS, Propriétaire

TROIS-PISTOLES

HOTEL LAVIGNE

QUEBEC

Hôtel du Lion d'Or, E.-G. BOULÉ & Cie. pr.

105, Grande Allée, Québec

Hôtel Albion,

L. A. & J. E. DION, Prop.

29, rue du Palais

Magasin du Louvre,

COTÉ & FAGUY

Importateurs de Marchandises d'Étapes et de Fantaisie, 27, rue Saint-Jean

PENSION FRECHET

Rue Saint-Louis, vis-à-vis l'hôtel Saint-Louis

Librairie-Papeterie, Berti & Tourangeau

41, rue St-Joseph, St-Roch

CYR. DUQUET

Horloger, bijoutier, a transporté temporairement son établissement au No 16, rue St-Jean, vis-à-vis la Caisse d'Économie.

SOREL

HOTEL BRUNSWICK. J. Fish, Prop.

N.-D. DE LEVIS

ELZ. BROCHU, Photographe

Propriétaire de l'Huile Electrique Magicienne de C. BOURK, N.-D. de Lévis, P.Q.

STE-ANNE DE BEAUPRE

Post Office Hôtel : LAPOINTE & PARADIS

Propriétaires

TROIS-RIVIERES

N. E. MORISSETTE, 148, rue Notre-Dame

Tapis, Mérinos à Soutanes, etc.

HOTEL DUFRESNE

JOSEPH DUFRESNE Propriétaire

MONTREAL

THE BRITISH CIGAR STORE

1574, rue Notre-Dame

RESTAURANT OCCIDENTAL

121, rue Vitré, Montréal

RESTAURANT VICTOR

594, rue Lagachetière

CHAUSSURES

J. D. LATOUR & CIE., 1831, r. Ste-Catherine

Librairie française

2521, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL

Important de Paris chaque semaine les dernières nouveautés, œuvres des grands écrivains, depuis 25c le vol. Envoi dans toute la Puissance.

HOTEL DU CANADA

A. C. SABOURIN, propriétaire

Coin des rues Saint-Gabriel et Sainte-Therese

MONTREAL

Ses lunchs à 25 cents sont des meilleurs à Montréal.

HOTEL JACQUES-CARTIER

23, 25, 27, PLACE JACQUES-CARTIER

Hôtel canadien-français situé dans la partie la plus centrale de la ville. Excellente cuisine, consommation de premier choix. Arrangements pour familles. Prix modérés.

J. P. MARTEL, Prop.

Montréal

HOTEL RICHELIEU

ISIDORE DUROCHER & CIE

MONTREAL

Cet Hôtel de première classe, si bien connu du public, vient de réouvrir; ces entrées sont maintenant sur la rue Saint-Vincent, et il n'y aura plus de communications par la Place Jacques Cartier.

HOTEL RIENDEAU

58 & 60 PLACE JACQUES CARTIER

Montréal

Cet hôtel de première classe, qui était autrefois au No 64, rue Saint-Gabriel, vient d'être transporté au No 60, Place Jacques Cartier.

Prix très modérés, cuisine française.

J. RIENDEAU, Propriétaire.

**ANNONCE DE JohnMurphy & Cie**

**NOUVELLES MARCHANDISES**

Grande vente de COSTUMES DE MA-RELOTS à \$1.00 pour petits garçons. Rien qui puisse les égaler n'a jamais été vendu à Montréal, soit pour les patrons ou pour la qualité.

COSTUMES EN TWEED POUR PETITS GARÇONS

Des centaines et des centaines d'où vous pouvez choisir, tous confectionnés sur notre commande spéciale : prix de \$1.50.

Nous n'avons jamais été aussi bien préparés pour vendre des costumes de petits garçons.

JOHN MURPHY & CIE

**NOUVEAUX WANTEAUX !**

Au-delà de 12 caisses de nouveaux manteaux viennent d'être exposées et nous avons le plaisir d'annoncer qu'ils se vendent comme des biscuits chauds. Nous sommes très occupés dans notre

**Département de Manteaux**

Nous étalons de véritables marchandises à de justes prix.

Pour les derniers patrons en manteaux, pour le dernier assortiment en manteaux, pour la meilleure valeur en manteaux, Venez directement chez

JOHN MURPHY & CIE

**CHALES ! CHALES !**

Vous ne pouvez trouver nulle part ailleurs au Canada, des châles d'aussi bonne valeur que chez

**JOHN MURPHY & CIE**

Coin des rues Notre-Dame et St-Pierre

Au comptant et à un seul prix

Bell Tel. 2193

Federal Tel. 580

Demandez le Pond's Extract. Evitez les imitations



Fac-Simile du Flacon enveloppé de papier chamais.

**POUR**

Tous les Maux

Hémorrhoides

Contusions

Catarrhes

Blessures

Douleurs

Brûlures

Toilette

Intime

ET LA

Grippe

**SERVEZ-VOUS DE POND'S EXTRACT**

Il guérit les

Engelures

Enrouements

Rhumatismes

Maux d'Yeux

Hémorrhagies

Inflammations

Maux de Gorge

Préparé seulement par la

**POND'S EXTRACT CO.**

76 Fifth Avenue New York

# Colonne Carsley

## FAUSSE RUMEUR

La rumeur que l'on fait circuler annonçant que j'ai une succursale de mon établissement sur la rue Sainte-Catherine est tout-à-fait fausse. Je n'ai aucune succursale en cette ville et je n'ai l'intention d'en établir aucune.

S. CARSLY.

## ON DEMANDE

On demande immédiatement dix commis et six demoiselles de comptoir; aussi, six demoiselles pour les ventes dans le département des manteaux. Il faut qu'ils aient chacun, de l'expérience dans cette branche de commerce.

S. CARSLY.

## Etoffes de nuances de choix pour robes d'automne

Mousseline à rideaux  
Mousseline à rideaux

Mousselines unies,  
Mousselines de fantaisie  
Mousselines Madras

Soies et imitations de soie  
Soies et imitations de soie  
Pour rideaux courts

Scrims unies et de fantaisie  
Scrims unies et de fantaisie  
Dernier genre

Ce département contient un assortiment complet des articles ci-dessus: nuances dans les derniers goûts, dessins les plus nouveaux et choix varié.

S. CARSLY.

Département de Manchester  
Département de Manchester

Nouvelles marchandises reçues tous les jours

Pour belles nappes de table  
Pour belles nappes de table

Toutes les dernières nouveautés

On trouvera chez nous tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de nappes.

S. CARSLY

## DEPARTEMENT DE MANSCHESTER

Si vous voulez acheter de coupons de damas de table à bon marché chez S. Carsley, il faut vous hâter.

S. CARSLY

DEMANDEZ A VOTRE ÉPICIER LE

# THE TETLEY

CARSLY & CIE

Agents pour le gros, Montréal

## FIL DE CLAPPERTON

SI VOUS VOULEZ

Un fil qui ne s'effile pas,  
Qui coudra avec douceur,  
Un fil pour coudre à la main ou à la machine,  
Un fil qui vous sera agréable,

DEMANDEZ LE

FIL DE CLAPPERTON

## EVER READY

Les baleines de corsages  
EVER READY

Sont reconnues par toutes les couturières qui en font usage comme étant les meilleures et les plus confortables; elles reconnaissent que ce sont les seules baleines que l'on doit acheter

S. CARSLY.

# S. CARSLY

765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

## LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

# “ WESTERN ”

CONTRE LE FEU ET SUR LA MARINE

Revenu pour l'année 1899..... \$2,025,192.53  
Sécurités pour les assurés..... 1,837,293.41

BUREAU A MONTREAL, 194 RUE ST-JACQUES

ARTHUR HOGUE,  
Agent du département français.

J. H. ROUTH & Cie.,  
Agents généraux.

Nous donnons des reçus et des polices écrites en français. Institutions religieuses et propriétés de campagne assurées à de très bas taux.



Vous ne pouvez vous empêcher de prendre des forces si vous prenez du

# JOHNSTON'S FLUID BEEF

Le Grand Fortifiant.

# DEMENAGEMENT !

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos pratiques et au public en général qu'à cause de la démolition de notre magasin, pour l'élargissement de la rue Notre-Dame, nous avons transporté notre stock au No 2092, rue Notre-Dame, plus haut que le carré Chaiboillez. Nous avons fait d'énormes réductions sur toutes nos marchandises, et nous invitons le public à en profiter.

Grand choix de Hardes Faites pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants. Chemises, Collets, Cois, Corps et Caleçons, Chapeaux, etc., etc. Une visite est sollicitée.

# DUPUIS, LANOIX & Cie

2092, rue Notre-Dame, ci-devant à l'ancien Magasin I. A. Beauvais

HONNEUR AUX REMÈDES SAUVAGES  
DE  
GEO TUCKER

ARRAPAHOO  
GEO TUCKER EST  
SIROP BOTANIQUE DE

BAUME DES MONTAGNES VERTES  
DE  
GEO TUCKER, POUR  
LES MALADIES INTERNES ET EXTERNES REMÈDES BIEN CONNUS.

<p><b>\$5.000</b> DE <b>RÉCOMPENSE</b> POUR DE MEILLEURES <b>MÉDECINES</b> PATENTÉES VENDUS PAR TOUS PHARMACIENS ET ÉPICIERS RESPECTABLES DEPOT CHEZ</p>	<p><b>MÈRES SAUVEZ LA</b> <b>VIE A VOS PETITS</b> <b>ENFANTS EN</b> <b>DEMANDANT TOUJOURS</b> <b>A VOTRE PHARMACIEN</b> <b>LES BONBONS DE</b> <b>CHOCOLAT INDIEN</b> <b>DES MONTAGNES</b> <b>VERTES DE</b> <b>GEO TUCKER</b> <b>POUR LES VERS.</b></p>	<p><b>N'oubliez pas de</b> <b>demander les</b> <b>PETITES PILULES</b> <b>POMMES DE MAI</b> <b>DE LA MONTAGNE VERTE</b> <b>DE GEO TUCKER</b> <b>POUR LA PURGATION.</b> <b>DYSPEPSIE.</b> <b>CONSTIPATION ETC</b> <b>12 PILULES LA DOSE</b></p>	<p><b>DES MILLIERS</b> <b>DE PERSONNES</b> <b>SOUFFRANTES</b> <b>ONT</b> <b>IMMEDIATEMENT</b> <b>RECOURS AUX</b> <b>Remèdes Sauvages</b> <b>DE</b> <b>GEO. TUCKER</b></p>
--	--	---	---

**LYMAN, FILS & Cie** 429, RUE GRAIG  
PHARMACIE EN GROS, EN FACE DU  
RUE ST-PAUL, MONTREAL. CHAMP DE MARS

## ETABLIE EN 1870



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants :

Les triples extraits oculinaires concentrés de JONAS

Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs

Moutarde Française Glycerine, Collofortes.

Huile d'Olive en demi-pintes, pintes et pots.

Huile de Foie de Morue, etc., etc.

# HENRI JONAS & CIE

10—RUE DE BREBOLLES—10

MONTREAL

## SANS PEUR ET SANS REPROCHE

SAVONS MEDICINAUX

# DR V. PERRAULT

Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau, sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorroïdes, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

NUMÉROS ET USAGES DES SAVONS  
Savon No 1.—Pour démangeons de toute sortes.  
Savon No 5.—Pour toutes sortes de dartres.  
Savon No 8.—Contre les taches de rousse et le masque.  
Savon No 14.—Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.  
Savon No 17.—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.  
Savon No 18.—Pour les hémorroïdes. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables, et cela dans les cas les plus chroniques.  
Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par la poste sur réception du prix (25 cents). ALFRED LIMOGES, Saint-Eustache, P. Q.

## Attraction sans précédent

Au-delà d'un million distribué



## COMPAGNIE de la LOTTERIE de l'ÉTAT de la LOUISIANE

Incorporée par la Législature pour les fins d'éducation et de charité, et ses franchises déclarées, être parties de la présente Constitution de l'Etat en 1879, par un vote populaire écrasant.

Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les Grands Tirages Simples ont lieu mensuellement, les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.

En Réputation durant Vingt Ans, pour l'intégrité de ses tirages et le paiement exacte de ses prix

Attesté comme suit :

" Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Lotterie de l'Etat de la Louisiane, que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-même et que tout est conduit avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intéressés; nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec des fac-simile de nos signatures attachés dans ses annonces.

*Ed. A. ...*  
*J. A. Emery*

Commissaires

Nous, les soussignés, Banques et Banquiers, paierons tous les prix gagnés aux Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentées à nos caisses.

R. M. Walmaley, Prés. Louisiana National Bk  
Pierre Lanoux, Prés. State National Bk  
A. Baldwin, Prés. New Orleans National Bk  
Carl Kohn, Prés. Union National Bk

## Grand Tirage Mensuel

A L'ACADEMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE ORLEANS.

MARDI, 14 OCTOBRE 1899

PRIX CAPITAL . . . \$300,000

100,000 Billets à \$ 20 chaque. Moitié, \$10.  
Quart, \$5. Dixième, \$2. Vintième, \$1.

### LISTE DES PRIX

1 PRIX DE \$300,000 est.....	\$300,000
1 PRIX DE 100,000 est.....	100,000
1 PRIX DE 50,000 est.....	50,000
1 PRIX DE 25,000 est.....	25,000
2 PRIX DE 10,000 sont.....	20,000
5 PRIX DE 5,000 sont.....	25,000
25 PRIX DE 1,000 sont.....	25,000
100 PRIX DE 500 sont.....	50,000
200 PRIX DE 300 sont.....	60,000
500 PRIX DE 200 sont.....	100,000

### PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX DE \$ 500 sont.....	50,000
100 PRIX DE 300 sont.....	30,000
100 PRIX DE 200 sont.....	20,000

### PRIX TERMINANT

999 PRIX DE \$100 sont.....	\$99,999
999 PRIX DE \$100 sont.....	\$99,999
3,134 prix se montant à.....	\$1,054,999

NOTE.—Les billets gagnant les Prix Capitaux ne se trouvent pas compris dans les prix terminants.

### AGENTS DEMANDES

Pour prix aux clubs et autres informations adressez-vous aux soussignés. Ecrivez lisiblement et donnez votre résidence, ville, comté, rue et numéros.  
Les retours par malle se feront plus rapidement en nous envoyant une enveloppe portant votre propre adresse. Nommez LE MONDE ILLUSTRÉ.

### IMPORTANT

S'adresser à M. A. DAUPHIN, New-Orléans, La.

ou M. A. DAUPHIN, Washington, D. C.  
Par lettres ordinaires, contenant mandat émis par toutes les Compagnies d'Express New-York Exchange, ou Traités et Mandats Poste.

Adressez vos Lettres Enregistrées contenant de l'Argent à

NEW ORLEANS NATIONAL BANK, New Orleans, La.

Souvenez-vous que le paiement des Prix est garanti par quatre Banques Nationales de la Nouvelle-Orléans, et que tout billet porte la signature du Président d'une institution dont les droits d'exister sont connus par les plus hautes cours; par conséquent, défiez-vous des contrefaçons ou des proportions anonymes.  
Rappelez-vous que la Cour Suprême des Etats-Unis a décidé que la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane n'a pas de contrat avec l'Etat de la Louisiane, lequel n'expire que le 1er janvier 1900.